



# CADRE RÉVISÉ DE RÉSULTATS INSTITUTIONNELS DU PAM POUR 2022-2025

## Contexte

Le PAM a révisé son Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 en y intégrant 40 indicateurs expérimentés dernièrement<sup>1</sup>, conformément à l'engagement pris au paragraphe 36 du Cadre approuvé par le Conseil d'administration en février 2022. Cette révision est le fruit de l'expérimentation réussie de ces indicateurs.

## Introduction

1. Le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 est l'outil opérationnel utilisé pour mettre en œuvre le nouveau Plan stratégique, qui définit *ce que le PAM réalisera* (effets directs et produits des programmes) ainsi que la *façon dont il procédera* pour ce faire (résultats de gestion), en s'appuyant sur des facteurs favorables d'ordre organisationnel. Conjugué à la politique en matière de plans stratégiques de pays, il fournit un cadre de performance et de responsabilité qui donne au PAM les moyens de mesurer et de montrer l'action qu'il mène pour répondre aux besoins humanitaires, et d'aider les gouvernements à progresser vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
2. Le nouveau Cadre de résultats institutionnels définit les résultats escomptés et les cibles à atteindre par l'ensemble du PAM, et sert ainsi de base à la conception des plans stratégiques de pays (PSP), ainsi qu'au suivi, à l'évaluation de la performance et à l'établissement de rapports à l'échelle institutionnelle.
3. Le nouveau Cadre de résultats institutionnels a en outre été mis au point compte tenu des recommandations issues de l'examen à mi-parcours du Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021 (WFP/EB.2/2018/5-B/Rev.1), et d'évaluations et d'examens externes, dont l'évaluation du PAM réalisée par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, laquelle a aussi éclairé la révision des indicateurs d'effet direct et de produit.

---

<sup>1</sup> Les nouveaux indicateurs sont signalés par la mention "[NOUVEAU]" sur les pages 17, 18, 21, 23, 24, 26, 27, 30, 31, 32, 33 et 34 du présent document révisé. Par ailleurs, les paragraphes 31, 32 et 36 ainsi que les annexes II et IV ont été actualisés pour tenir compte de l'intégration de ces indicateurs.

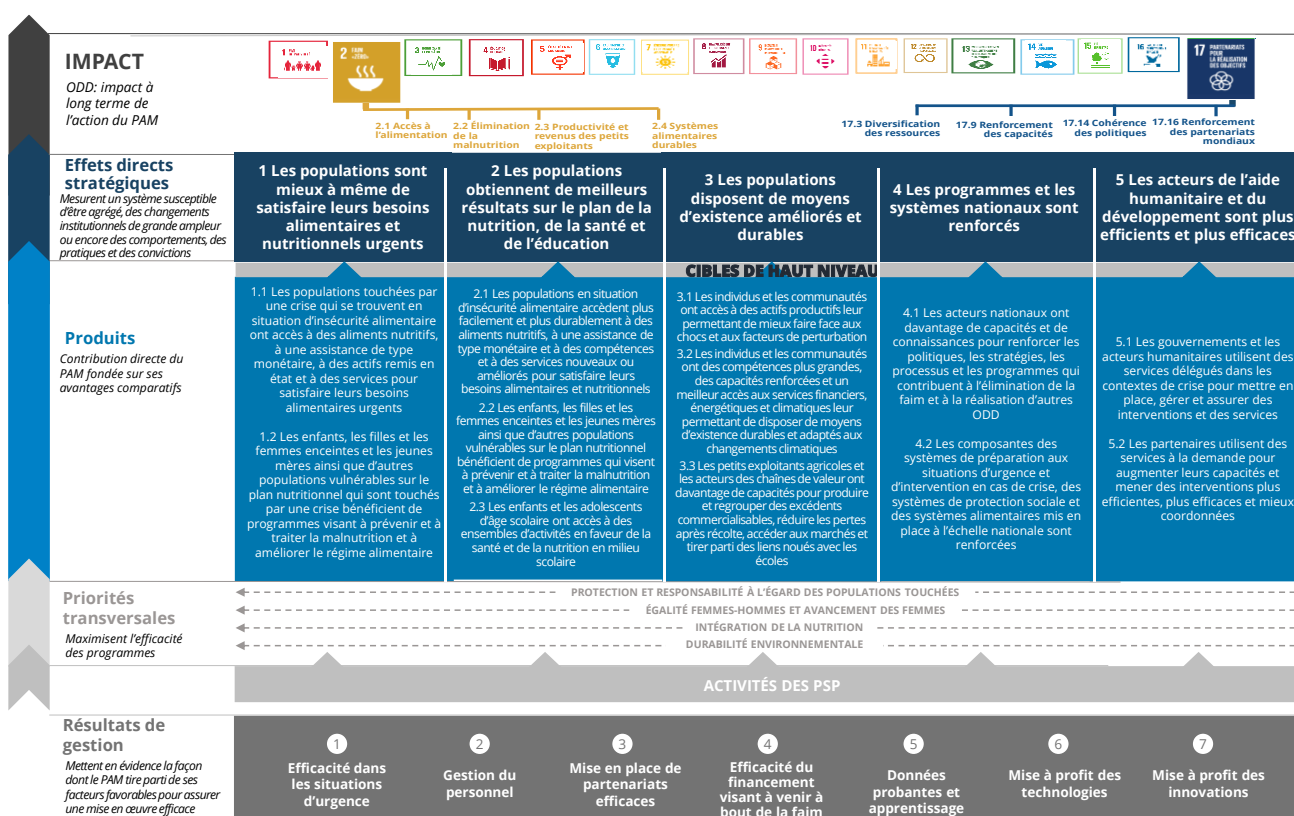
4. Le nouveau Cadre de résultats institutionnels permet de communiquer de manière méthodique l'impact obtenu en rapport avec les objectifs de développement durable (ODD) 2 et 17 et de mieux rendre compte de la contribution du PAM à la concrétisation d'autres ODD. Il met le PAM sur la voie d'une plus grande harmonisation avec le système des Nations Unies grâce à la formulation de produits à l'échelle institutionnelle, à la sélection et à la définition d'indicateurs communs et complémentaires ainsi qu'à la prise en considération des prescriptions et des orientations figurant dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (ci-après l'"examen quadriennal complet").
5. La liste des indicateurs d'effet direct a été revue: de nombreux indicateurs existants ont été conservés après validation, et de nouveaux indicateurs ont été adoptés pour combler les lacunes et les insuffisances relevées dans le cadre précédent. De plus, pour la première fois, des cibles de haut niveau associées à chacun des effets directs énoncés dans le Plan stratégique ont été définies et intégrées dans le Cadre. Enfin, les trois catégories composites de haut niveau d'indicateurs de performance clés (IPC) relatifs à la gestion ont été remplacées par un ensemble intégré de résultats de gestion dérivés des principaux facteurs favorables d'ordre organisationnel décrits dans le Plan stratégique.
6. Le nouveau Cadre de résultats institutionnels est bâti autour d'une chaîne de résultats claire à trois niveaux (impact, effets directs et produits), conformément aux meilleures pratiques adoptées par le système des Nations Unies et à l'échelle internationale en matière de gestion axée sur les résultats. Le niveau relatif à l'impact est explicitement rattaché à la contribution du PAM aux efforts déployés pour atteindre les cibles des ODD; le niveau relatif aux effets directs correspond au changement stratégique que le PAM s'emploiera à mettre en place en partenariat avec d'autres acteurs; et le niveau relatif aux produits décrit les principaux biens et services institutionnels dont le PAM et ses partenaires d'exécution doivent assurer directement la prestation et dont ils auront à rendre compte.
7. Des valeurs de référence et des valeurs cibles seront définies à l'échelon des pays une fois que tous les nouveaux PSP auront été approuvés (lors de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration). Les PSP en cours auront été adaptés en fonction du nouveau Plan stratégique et du nouveau Cadre de résultats institutionnels. L'ensemble complet composé des indicateurs d'effet direct, des indicateurs de produit, des indicateurs transversaux et de leurs méthodes de calcul respectives, y compris la définition des cibles à l'échelon des pays, sera mis à jour dans le recueil d'indicateurs du PAM.
8. Le Cadre de résultats institutionnels est **simple et concis, harmonisé, fondé sur des données factuelles, centré sur l'utilisateur et validé** – cinq éléments clés qui permettent de s'assurer qu'il est pertinent, adaptable et utile pour le personnel, les partenaires et les parties prenantes. Il sert tout à la fois d'outil pour aider les bureaux de pays à concevoir leurs PSP et à formuler et à mesurer leurs résultats, et de cadre aux fins d'établissement des rapports institutionnels.
9. Le Cadre de résultats institutionnels aide le PAM à mieux rendre compte de son action en mettant en évidence sa contribution à la réalisation des ODD conformément au guide opérationnel du Groupe des Nations Unies pour le développement durable à l'usage des équipes de pays des Nations Unies<sup>2</sup>. Le présent Cadre fait écho à la volonté du PAM de respecter cet engagement, et on trouvera des considérations sur ce point dans l'ensemble du document. La ventilation des données est un engagement clé pris par le PAM: elle est utile pour mesurer les résultats et s'assurer que le PAM respecte comme il s'y est engagé le principe consistant à ne laisser personne de côté.

---

<sup>2</sup> Groupe des Nations Unies pour le développement durable. 2019. *Ne pas faire de laissés-pour-compte: Guide opérationnel du Groupe des Nations Unies pour le développement durable à l'usage des équipes de pays de l'ONU*.

10. Sur la base d'un cycle de consultation organisé avec des entités partenaires clés du système des Nations Unies, le PAM a passé en revue des indicateurs communs et complémentaires interorganisations ainsi que des indicateurs provenant de l'examen quadriennal complet. Les indicateurs communs et complémentaires sont signalés au moyen d'une mention entre parenthèses à la fin de chaque énoncé d'indicateur, et accompagnés de la liste des entités des Nations Unies concernées. Les indicateurs issus du cadre de suivi de l'examen quadriennal complet, y compris ceux qui ont été adaptés au suivi et à l'établissement de rapports des entités concernées, sont également intégrés et signalés par une mention entre parenthèses.
11. À l'échelon des pays, dans le cadre de la mise en œuvre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le PAM communiquera de plus en plus d'informations sur le portail UN INFO à mesure que celui-ci sera étoffé. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) propose une série d'indicateurs binaires qui seront ajoutés sur UN INFO au niveau des équipes de pays des Nations Unies au premier trimestre de 2022. Le PAM réfléchira donc au moyen de les intégrer au mieux dans le Cadre de résultats institutionnels une fois qu'ils auront été validés. Le Cadre du PAM demeurera souple pour que les nouvelles évolutions de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et les systèmes de suivi et d'établissement de rapports associés puissent être intégrés progressivement, de façon à amener le PAM vers plus d'harmonisation et de cohérence et vers le renforcement des indicateurs communs et complémentaires.
12. Compte tenu de l'évolution en cours du programme de réforme du système des Nations Unies et de l'action humanitaire, le PAM procède progressivement pour harmoniser et intégrer les principaux indicateurs. La version actuelle du Cadre de résultats institutionnels comprend des indicateurs issus du cadre de suivi et de compte rendu de l'examen quadriennal complet, qui a été adopté dernièrement, indicateurs pour lesquels le PAM et d'autres entités disposent de méthodes de calcul. Les nouveaux indicateurs de l'examen quadriennal complet ainsi que d'autres indicateurs communs et complémentaires, pour lesquels aucune méthode n'a encore été expérimentée, ne seront pris en compte que lors d'une deuxième phase, conformément au plan global de pilotage du Cadre de résultats institutionnels.

Figure 1: Structure du Cadre de résultats institutionnels



## Éléments du Cadre de résultats institutionnels

- Cibles de haut niveau** – Le PAM a répertorié des cibles de haut niveau qui précisent son niveau d'ambition pour chaque effet direct stratégique (EDS). Ces cibles correspondent au mieux aux engagements pris dans le Plan stratégique par effet direct stratégique et représentent les objectifs et les réalisations phares du PAM. En substance, elles décrivent les grandes orientations sur lesquelles repose chacun des effets directs stratégiques tout en mettant en évidence l'interconnexion de ces derniers et leurs complémentarités intrinsèques. Les progrès accomplis vers ces cibles seront mesurés tous les ans dans le cadre de l'établissement du rapport annuel sur les résultats du PAM.
- Les résultats des programmes<sup>3</sup> aux niveaux de l'impact, des effets directs et des produits, y compris les engagements transversaux**, reflètent la façon dont le PAM envisage d'un point de vue stratégique sa contribution à la réalisation des ODD (une attention particulière étant accordée aux ODD 2 et 17). Voir [Résultats des programmes du PAM](#).
- Résultats et indicateurs au niveau de l'impact**. Comme cela est recommandé dans l'examen quadriennal complet de 2020, le Plan stratégique et le Cadre de résultats institutionnels du PAM ont été conçus sur la base du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les indicateurs d'impact figurant dans le Cadre de résultats institutionnels sont donc les mêmes que les indicateurs des ODD, et l'accent continue d'être placé avant tout sur les ODD 2 et 17 dans l'ensemble de la chaîne de résultats. Du fait de la complémentarité et de l'interconnexion avec les indicateurs des ODD, le PAM contribuera également à la réalisation d'autres ODD, comme le prévoit son Plan stratégique.

<sup>3</sup> On trouvera à l'annexe III les liens entre la chaîne de résultats et les catégories d'activités du PAM. Les catégories de produits sont également répertoriées à l'annexe IV.

16. En conséquence, le PAM rendra compte de l'impact de son action au regard des cibles 1, 2, 3 et 4 de l'ODD 2 ainsi que des cibles 3, 9, 14 et 16 de l'ODD 17 afin de mettre en contexte les résultats obtenus aux niveaux des effets directs et des produits. Les neuf indicateurs d'impact sélectionnés pour ces huit cibles concernent les évolutions mondiales à long terme recherchées dans les domaines de la lutte contre la faim et la malnutrition et de l'accès à des aliments nutritifs ainsi que le renforcement des partenariats mondiaux à mener pour parvenir à un développement durable. Les résultats seront communiqués à l'échelon des pays dans les rapports annuels par pays et au niveau du Siège dans le rapport annuel sur les résultats du PAM.
17. Le PAM, qui a fait sienne la recommandation formulée par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et communique des rapports à l'échelle du système par l'intermédiaire du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, s'emploie à donner une image plus fidèle des activités qu'il mène dans ces domaines en examinant deux catégories de mesures: celles issues des systèmes de mesure communs et des méthodes connexes, y compris dans le cadre des initiatives actuellement conduites à l'échelle du système des Nations Unies<sup>4</sup>; et la mesure du gain d'efficacité qu'il obtient grâce aux programmes qu'il met en œuvre dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix, en renforçant l'appréciation et le suivi des effets directs en matière de résilience et de la prise en compte des risques de conflit (en cours d'élaboration).

### **Résultats des programmes au niveau des effets directs et cibles de haut niveau correspondantes**

18. **Effet direct 1 – Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents.** Pour le PAM, la priorité absolue est de sauver des vies dans les situations d'urgence. Le PAM s'emploie à renforcer et à améliorer son efficacité et son efficacité et à toujours faire face aux situations d'urgence en temps voulu, en faisant appel aux profils de compétences adaptés et aux bonnes personnes et en intervenant de manière appropriée. En collaboration avec ses partenaires, il élargira la portée de son action, préservera l'accès aux populations touchées et fournira une assistance alimentaire, monétaire et nutritionnelle d'urgence, en apportant rapidement et à grande échelle un soutien ciblé de qualité aux personnes les plus vulnérables. Lorsque cela sera possible, le PAM agira davantage comme un catalyseur pour renforcer les capacités nationales et locales d'intervention d'urgence.
19. Le PAM s'engage à prendre toutes les mesures de prévention et d'intervention relevant de sa compétence et à user de son influence pour faire en sorte qu'aucun pays ne connaisse une situation de famine. Pour respecter l'engagement exprimé dans l'indicateur principal qui est associé à l'effet direct 1, il faut que le PAM intervienne en temps voulu et de manière appropriée, ce qui suppose d'élargir la portée de son assistance d'urgence et de préserver l'accès aux populations touchées avant que la faim n'atteigne des niveaux catastrophiques. Les indicateurs auxiliaires mesurent ces aspects de l'assistance d'urgence et permettent de formuler les réalisations essentielles nécessaires pour éviter durablement la famine – en élargissant la portée de l'action du PAM et en assurant une assistance de qualité en temps voulu – sous la forme de cibles auxiliaires. Compte tenu des réalisations des gouvernements et des partenaires dans le système humanitaire, le PAM fixe à 50 pour cent en 2025 la proportion des personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui doivent recevoir une assistance d'urgence de sa part (1.1). La qualité d'une intervention est mesurée par la

---

<sup>4</sup> Cela comprend les directives générales sur les réalisations collectives du Comité permanent interorganisations, le nouveau document intitulé *UN Common Guidance on Helping Build Resilient Societies*, le cadre de suivi et de compte rendu de l'examen quadriennal complet et d'autres cadres et outils d'appui au suivi des ODD.

proportion de transferts en nature qui répond à des critères précis quant au contenu en macronutriments et en micronutriments (1.3) et par le nombre de pays mettant en œuvre des opérations qui utilisent des transferts en espèces adaptés aux besoins essentiels des personnes concernées (1.4), tandis que le respect du délai de trois jours pour la mise en place du premier transfert dans une situation d'urgence survenant brutalement permet de s'assurer que le PAM s'acquitte des responsabilités lui incombant au titre du cycle des programmes d'action humanitaire (1.5).

|            |  | Valeur de référence | Valeur cible |
|------------|--|---------------------|--------------|
| <b>1</b>   | <b>Nombre de pays dont la population connaît une situation de famine</b>   | <b>4</b>            | <b>0</b>     |
| <b>1.1</b> | Pourcentage de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui bénéficient de l' <u>assistance d'urgence</u> du PAM                    | 35%                 | 50%          |
| <b>1.2</b> | Pourcentage de femmes et d'enfants ayant besoin d'aide qui bénéficient des <u>services du PAM destinés à prévenir et à traiter l'émaciation</u>  | -                   | 70%          |
| <b>1.3</b> | Pourcentage des transferts en nature du PAM qui sont <u>adéquats sur le plan nutritionnel</u>  | -                   | 80%          |
| <b>1.4</b> | Nombre de pays qui mènent des opérations en espèces adaptées aux <u>besoins essentiels</u> des populations                                       | -                   | 50           |
| <b>1.5</b> | Délai médian avant que le <u>premier transfert du PAM</u> parvienne aux personnes concernées après une situation d'urgence survenant brutalement | 4 jours             | 3 jours      |

Années de référence: 1 – 2021; 1.1, 1.2 – 2020; 1.5 – 2020-2021.

20. **Effet direct 2 – Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation.** Le PAM exploitera sa polyvalence et collaborera avec ses partenaires non seulement pour répondre aux besoins mais aussi pour les réduire, notamment en intensifiant les efforts de prévention et de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes et en donnant un coup d'accélérateur aux programmes nationaux de filets de sécurité et d'aide sociale. Les activités menées par le PAM pour faire en sorte que tous les enfants qui souffrent de la faim reçoivent un repas nutritif à l'école constituent le fer de lance de son action et peuvent soutenir également l'agriculture et les marchés à l'échelle locale, tout en améliorant les résultats sur le plan de la santé, de la nutrition et de l'éducation. En sa qualité d'organe de coordination de la Coalition mondiale pour les repas scolaires, le PAM collaborera avec les gouvernements et ses partenaires de par le monde pour promouvoir des engagements nationaux consistant à institutionnaliser l'appui apporté aux programmes en faveur de la santé et de la nutrition à l'école.
21. En intensifiant les services conçus pour traiter les causes immédiates et profondes de la malnutrition, en fournissant des repas scolaires nutritifs et en renforçant les programmes nationaux, le PAM contribue à remédier aux vulnérabilités structurelles et à renforcer le capital humain. La cible principale de haut niveau associée à l'effet direct stratégique 2 consiste à assurer l'accès à une nutrition adéquate pendant les 1 000 premiers jours de la vie afin d'éviter la malnutrition et ses répercussions à long terme. Dans le même temps, il est admis que la nutrition des enfants exige des investissements qui s'étendent sur l'ensemble de la période des 8 000 premiers jours. Les activités d'alimentation scolaire que le PAM mène en lien avec les programmes de santé à l'école améliorent les systèmes d'éducation et l'apprentissage, tout en renforçant la santé et la nutrition des enfants.
22. À cet égard, le PAM s'engage à permettre à 46 millions d'enfants d'accéder à des services améliorés de santé, de nutrition et d'éducation grâce à son assistance, soit un chiffre en hausse par rapport à la valeur de référence fixée à 32,3 millions d'enfants. L'indicateur principal associé à l'effet direct 2 concerne la contribution du PAM pendant les 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant, du début de la grossesse de la mère au deuxième anniversaire de l'enfant, ainsi que pendant les 7 000 jours suivants, avec comme objectif d'améliorer la santé, la nutrition et l'éducation. L'indicateur est la somme du nombre de bénéficiaires directs recevant des transferts dans le cadre des activités de traitement et de prévention de la malnutrition (2.1) et des programmes en milieu scolaire (2.2).

|            |   | Valeur de référence        | Valeur cible                 |
|------------|---|----------------------------|------------------------------|
| <b>2</b>   | <b>Nombre d'enfants ayant accès à des services améliorés en matière de santé, de nutrition et d'éducation avec l'assistance du PAM</b>  | <b>32,3 millions</b>       | <b>46 millions</b>           |
| <b>2.1</b> | Nombre de femmes et d'enfants qui bénéficient des services du PAM conçus pour prévenir et traiter la malnutrition pendant les <u>1 000 premiers jours de la vie</u>                         | 17,3 millions              | 25 millions                  |
| <b>2.2</b> | Nombre d'enfants qui reçoivent des repas nutritifs à l'école pendant les <u>7 000 jours suivants</u><br>- de la part du PAM<br>- de la part des gouvernements et des partenaires            | 15 millions<br>91 millions | 21 millions<br>99,8 millions |
| <b>2.3</b> | Pourcentage de programmes nationaux d'alimentation scolaire fournissant un <u>ensemble complet de services de santé et de nutrition à l'école</u> grâce à l'appui du PAM et des partenaires | 61%                        | >80%                         |

Année de référence: 2020

**23. Effet direct 3 – Les population disposent de moyens d'existence améliorés et durables.**

Pour contribuer à changer la vie des bénéficiaires et à sauver des vies, le PAM mettra en œuvre des programmes intégrés tenant compte des risques, avec comme objectif d'aider à renforcer la résilience des ménages et des communautés vivant aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En organisant en strates les activités de création d'actifs communautaires et familiaux, les opérations d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, les interventions de gestion des risques climatiques et les programmes d'adaptation aux changements climatiques, le PAM et ses partenaires aideront les populations en situation d'insécurité alimentaire à adapter et à améliorer leurs conditions de vie et leurs moyens d'existence, à renforcer leur autonomie, à mieux supporter les chocs récurrents et à se rétablir plus rapidement.

**24. Le PAM s'engage à venir en aide à 22,9 millions de personnes pour leur donner accès à des moyens d'existence plus résilients face aux risques et aux chocs d'ici à 2025, soit un chiffre en hausse par rapport à la valeur de référence fixée à 14 millions de personnes.**

L'indicateur principal associé à l'effet direct 3 permet de suivre les progrès accomplis sur la voie de l'élaboration de moyens d'existence plus résilients en combinant trois indicateurs auxiliaires<sup>5</sup>: le nombre de personnes bénéficiant d'initiatives de renforcement de la résilience passant par des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et des activités d'assistance alimentaire pour la formation (3.1); le nombre de petits exploitants bénéficiant, de la part du PAM, d'un appui qui renforce les chaînes de valeur locales et permet d'augmenter la production d'aliments variés et nutritifs et de réduire les pertes après récolte (3.2); et le nombre de personnes couvertes par une assurance contre le risque climatique appuyée par le PAM ou de programmes de financement fondé sur les prévisions (3.3).

|            |   | Valeur de référence | Valeur cible         |
|------------|---|---------------------|----------------------|
| <b>3</b>   | <b>Nombre de personnes disposant de moyens d'existence plus résilients pour faire face aux risques et aux chocs grâce à l'assistance du PAM</b>                   | <b>14 millions</b>  | <b>22,9 millions</b> |
| <b>3.1</b> | Nombre de personnes bénéficiant d' <u>initiatives de renforcement de la résilience</u> qui consolident leurs moyens d'existence, y compris les écosystèmes        | 10 millions         | 15 millions          |
| <b>3.2</b> | Nombre de petits exploitants bénéficiant, de la part du PAM, d'un appui qui a amélioré les <u>chaînes de valeur et renforcé les services de commercialisation</u> | 410 000             | 1,5 million          |
| <b>3.3</b> | Nombre de personnes bénéficiant d'une <u>protection financière contre les aléas climatiques</u>   | 3,5 millions        | 9 millions           |

Année de référence: 2021 (estimation)

<sup>5</sup> Conformément à l'engagement pris par le PAM de mener des activités d'aide humanitaire et de développement intégrées, échelonnées et stratifiées, il est considéré, pour la cible principale, que les personnes peuvent bénéficier d'un ensemble intégré d'activités, ce qui représente donc un chevauchement de 1,5 million de personnes (300 000 petits exploitants agricoles et leur famille) qui reçoivent une assistance telle que mesurée par les indicateurs 3.1 et 3.2, et de 1,1 million de personnes qui reçoivent une assistance telle que mesurée par les indicateurs 3.1 et 3.3.



25. **Effet direct 4 – Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés.** L'objectif consistant à sauver des vies et à changer la vie se rapporte autant à l'action que mène le PAM qu'à la façon dont il procède pour ce faire. Chaque fois que possible, le PAM utilisera – et s'emploiera à renforcer – des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes alimentaires et des systèmes de protection sociale mis en place par les autorités nationales, ainsi que des programmes nationaux qui contribuent à ces systèmes. Pour obtenir un impact à long terme, le PAM maintiendra son soutien en faveur du renforcement des institutions nationales et participera davantage en qualité d'intermédiaire à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire par l'entremise de ses centres d'excellence, de ses bureaux régionaux et de ses services au Siège<sup>6</sup>.
26. **Le PAM s'engage à soutenir 56 pays au moyen de programmes et de systèmes renforcés** au cours de la période couverte par son Plan stratégique. L'indicateur principal associé à l'effet direct 4 repose sur une mesure prise au niveau des pays – le nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités – afin d'offrir une vue d'ensemble de la portée escomptée des activités de renforcement des systèmes menées par le PAM à l'échelle mondiale. Cet indicateur principal est complété par un ensemble d'engagements spécifiques qui sont exprimés à l'aide d'indicateurs auxiliaires relatifs à la préparation aux situations d'urgence au moyen de systèmes nationaux, à la protection sociale nationale et aux systèmes alimentaires durables et résilients, et par des engagements pris en faveur de l'alimentation scolaire dans les politiques et les budgets nationaux.

|            |   | Valeur de référence | Valeur cible |
|------------|---|---------------------|--------------|
| <b>4</b>   | <b>Nombre de pays disposant de programmes et de systèmes renforcés grâce à l'appui du PAM</b>   | <b>49</b>           | <b>56</b>    |
| <b>4.1</b> | Nombre de pays mieux préparés et mieux à même de faire face aux <u>situations d'urgence au moyen de systèmes nationaux</u>  | 30                  | 35           |
| <b>4.2</b> | Nombre de pays dont le <u>système national de protection sociale</u> aide mieux la population à parvenir à la sécurité alimentaire, à avoir une alimentation saine et à satisfaire ses besoins essentiels ou à gérer les risques                  | 43                  | 60           |
| <b>4.3</b> | Nombre de pays où le PAM contribue à rendre les <u>systèmes alimentaires</u> plus durables et plus résilients   | 36                  | 45           |
| <b>4.4</b> | Nombre de pays qui se sont engagés en faveur des <u>programmes d'alimentation scolaire</u> ou ont renforcé leurs engagements à cet égard dans leurs: <ul style="list-style-type: none"> <li>- politiques nationales</li> <li>- budgets</li> </ul> | 41<br>0             | 49<br>5      |

Années de référence: 4, 4.3 – 2021 (estimation); 4.1, 4.2, 4.4 – 2020

<sup>6</sup> Le renforcement des systèmes et des programmes nationaux correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM, qui est rattaché à l'ODD 17. Le PAM peut toutefois aussi mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités institutionnelles pour obtenir des produits relevant des effets directs stratégiques 1, 2 ou 3 dans le cadre de l'ODD 2. Dans ces cas, des produits supplémentaires et leurs indicateurs respectifs seront ajoutés au cadre logique des PSP et présentés dans les rapports annuels par pays. Le rapport annuel sur les résultats permettra de regrouper et de présenter uniquement les progrès accomplis au regard de l'effet direct stratégique 4.



27. **Effet direct 5 – Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces.** Le PAM aide les acteurs humanitaires et les acteurs du développement à être plus efficaces et plus efficaces en assurant des services de qualité "délégés" ou "à la demande".
28. De façon générale, les activités de prestation de services<sup>7</sup> peuvent être définies ainsi:
- **Services communs délégués** – ce sont les services dont le PAM est chargé, tels que le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) et les services assurés dans le cadre des modules de la logistique et des télécommunications d'urgence dirigés par le PAM; le PAM assure ces services au nom de la communauté humanitaire et à l'intention de l'ensemble des acteurs humanitaires.
  - **Services à la demande** – ce sont les services que le PAM assure à la demande d'une ou de plusieurs parties tierces en échange d'un paiement.
29. **Le PAM s'engage à permettre à 55 pays de bénéficier des services et des solutions qui lui sont "délégés" ou qu'il assure "à la demande"** au cours de la période couverte par son Plan stratégique. Cela illustre la portée de l'action du PAM et sa réactivité face à la demande de services de qualité de la part des acteurs de l'aide humanitaire et du développement. Les pays comptabilisés ici sont ceux dont les pouvoirs publics ou des partenaires présents sur place ont utilisé au moins un service ou une solution "délégué(e)" ou "à la demande". En outre, l'indicateur auxiliaire 5.1 met en évidence l'engagement du PAM consistant à répondre pleinement aux demandes de services délégués formulées par les équipes de pays des Nations Unies, l'indicateur 5.2 montre le rôle du PAM en tant que prestataire de services à l'échelle du système destinés aux partenaires de l'action humanitaire et du développement, et l'indicateur 5.3 permet d'évaluer l'engagement consistant à assurer des services de qualité.

|            |  | Valeur de référence | Valeur cible |
|------------|--|---------------------|--------------|
| <b>5</b>   | <b>Nombre de pays bénéficiant de services et de solutions "délégés" ou "à la demande" assurés par le PAM</b>   | -                   | <b>55</b>    |
| <b>5.1</b> | Proportion de pays dans lesquels le gouvernement ou les partenaires bénéficient de " <u>services délégués</u> " assurés par le PAM sur l'ensemble des pays où l'équipe de pays des Nations Unies demande des services de ce type | 100%                | 100%         |
| <b>5.2</b> | Nombre de pays dans lesquels les partenaires sollicitent des <u>solutions et des services "à la demande"</u> assurés par le PAM et en bénéficient  | -                   | 55           |
| <b>5.3</b> | Pourcentage d' <u>utilisateurs satisfaits</u> des services fournis   | -                   | 80%          |

Année de référence: 2021

<sup>7</sup> Selon l'article 1.1 du Règlement financier, la prestation de services désigne la fourniture de services, conformes aux buts, aux politiques et aux activités du PAM, à une tierce partie en échange d'un paiement. En outre, aux termes de l'article 4.8 de ce même règlement, le Directeur exécutif peut approuver des activités de prestation de services. Ces activités doivent être fournies sur la base du principe de recouvrement intégral des coûts, comme déterminé par le Directeur exécutif.

## Indicateurs d'effet direct

30. Les indicateurs d'effet direct complètent le tableau des progrès faits par le PAM sur la voie de la réalisation de chacun des cinq effets directs stratégiques exposés dans le Plan stratégique pour 2022-2025 et fournissent *in fine* des données factuelles sur la contribution du PAM à la concrétisation des ODD 2 et 17.
31. Au total, 61 indicateurs d'effet direct obligatoires ont été définis de manière prioritaire pour mesurer les résultats du PAM et en rendre compte. Tous ces indicateurs doivent obligatoirement être suivis par les bureaux de pays pour mesurer l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités auxquelles ils sont associés. Ils seront présentés dans les rapports annuels par pays.
32. Sur les 61 indicateurs d'effet direct obligatoires, 31 sont considérés comme étant "fondamentaux" pour l'établissement des rapports institutionnels et seront regroupés à partir des rapports annuels par pays en vue d'être analysés à l'échelle mondiale dans le rapport annuel sur les résultats du PAM. Les 30 indicateurs d'effet direct obligatoires restants (voir l'annexe II) doivent être présentés dans les rapports établis à l'échelon des pays lorsque les effets directs correspondants sont sélectionnés, mais ils ne seront pas récapitulés à l'échelon institutionnel dans le rapport annuel sur les résultats.
33. Les bureaux de pays pourront aussi proposer et prendre en considération d'autres indicateurs d'effet direct propres au pays considéré, conformément à la pratique actuelle; ces indicateurs ne figureront pas dans le Cadre de résultats institutionnels.
34. Tous les indicateurs d'effet direct, qu'ils soient destinés aux rapports institutionnels ou qu'il s'agisse d'indicateurs obligatoires ou d'indicateurs propres aux pays, doivent répondre à certaines conditions et être sélectionnés sur la base de critères tels que la pertinence, l'adéquation statistique, le degré d'opportunité, la qualité et la représentativité. Les unités techniques ont entrepris une révision complète des indicateurs relatifs à leurs propres domaines d'activité et modalités de mise en œuvre sur la base de stratégies et de théories du changement actualisées.
35. Des indicateurs propres aux pays seront définis pour effectuer un suivi approprié des PSP dans tous les domaines mentionnés dans la théorie du changement de chacun de ces plans qui ne sont pas couverts par des indicateurs institutionnels. Ces indicateurs par pays seront élaborés en étroite collaboration avec les divisions compétentes, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.
36. Pour stabiliser le Cadre de résultats institutionnels, le nouveau cadre de résultats comprend les indicateurs d'effet direct qui ont été entièrement expérimentés au moyen de méthodes éprouvées. Les nouveaux indicateurs qui n'avaient pas été testés en janvier 2022 ont été intégrés dans la révision de novembre 2024 du Cadre. Un examen à mi-parcours du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 sera mené en 2024 et des consultations seront organisées avec le Conseil en 2025 afin d'éclairer l'élaboration du Cadre de résultats institutionnels pour 2026-2029.

## Résultats des programmes et indicateurs au niveau des produits

37. Le Cadre de résultats institutionnels contient 12 produits rattachés aux cinq effets directs. Ces produits sont les biens et les services que le PAM s'engage à fournir ou à assurer au cours de la mise en œuvre et correspondent aux produits découlant directement des opérations mondiales du PAM. Les indicateurs de produit seront des indicateurs standard parmi lesquels les bureaux de pays pourront choisir pour faire état au mieux de leurs programmes. Les bureaux de pays sélectionneront les indicateurs de produit obligatoires associés à des produits normalisés correspondant aux différentes activités mises en œuvre.

Ces indicateurs seront présentés dans les rapports annuels par pays et récapitulés au niveau mondial dans le rapport annuel sur les résultats.

38. Les bureaux de pays pourront continuer à proposer et à prendre en considération d'autres indicateurs de produit propres aux pays, conformément à la pratique actuelle; ces indicateurs ne figureront pas dans le Cadre de résultats institutionnels.
39. En plus de s'assurer que ses produits mettent en évidence sa contribution à la concrétisation des ODD 2 et 17, le PAM redoublera d'efforts pour recueillir des informations précises et faire la démonstration de sa participation à la réalisation d'autres ODD dans les pays où il est présent, au moyen d'**indicateurs au niveau des produits se rapportant à ces ODD**. Ces indicateurs, qui figuraient dans le Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021, sont formulés de façon neutre et, dans la mesure du possible, utilisent les mêmes unités de mesure que les indicateurs relatifs aux ODD auxquels ils se rapportent. Les directives institutionnelles existantes et le recueil d'indicateurs relatifs aux ODD seront actualisés au fil de la mise en place du nouveau Cadre de résultats institutionnels. Voir les indicateurs relatifs aux [Résultats des programmes du PAM](#).
40. Pour plus d'informations sur la méthode, veuillez vous reporter à l'annexe I ([Note méthodologique](#)).

#### **Priorités transversales**

41. Les priorités transversales portent aussi bien sur les programmes que sur la gestion, et concernent tous les aspects des activités d'aide humanitaire et de développement. Leur mise en œuvre réussie est une condition préalable pour parvenir à l'excellence dans les programmes. Elles comprennent les démarches suivies lors des interventions et sont aussi des résultats à part entière à atteindre, qui contribuent, par exemple, à concrétisation de l'égalité femmes-hommes, à la réduction des risques auxquels doivent faire face les populations touchées et à la durabilité environnementale.
42. Dit simplement, la mission consistant à *sauver des vies* et à *changer la vie* ne peut pas être menée à bien sans un cadre normatif définissant les priorités transversales ainsi que les mesures, les méthodes et les outils indispensables à sa mise en œuvre. Il faut donc des efforts constants pour intégrer ces priorités dans les valeurs, la mission et les opérations quotidiennes du PAM. Ces efforts impliquent également une grande détermination à utiliser des données factuelles et les enseignements tirés de l'expérience, ainsi que l'acceptation de normes et de règles nouvelles et évolutives.
43. Le nouveau Plan stratégique du PAM définit quatre priorités transversales: protection et responsabilité à l'égard des populations touchées; égalité femmes-hommes et avancement des femmes; intégration de la nutrition; et durabilité environnementale. En conséquence, le Cadre de résultats institutionnels comprend des indicateurs fondamentaux à l'échelle du PAM visant à déterminer dans quelle mesure celui-ci intègre les priorités en question dans toutes ses activités et à évaluer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs fixés dans chacun de ces quatre domaines.
44. Le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025, qui classe les indicateurs transversaux dans la catégorie des indicateurs institutionnels fondamentaux, est conçu de manière à faciliter l'intégration d'approches qui maximisent la qualité, l'efficacité et la durabilité des programmes tout en offrant une base bien plus solide dans la perspective de l'établissement des rapports annuels sur les résultats obtenus dans le cadre des programmes et au regard d'objectifs précis énoncés dans les documents de politique générale.

45. Au cours de la période 2022-2025, le PAM s'efforcera de donner corps à ses priorités transversales dans le cadre du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix de trois façons principalement: en tant que garanties environnementales et sociales, pour veiller à ce que les programmes et les opérations d'appui du PAM respectent le principe consistant à *ne pas nuire*; en tant qu'éléments d'analyse pris en compte dans l'ensemble du cycle des programmes, pour améliorer l'efficacité, l'impact et la durabilité des programmes menés; et en tant que programmes et actions spécifiques et ciblés, pour appliquer ces priorités conformément aux politiques et aux engagements qui sont ceux du PAM et auxquels elles se rapportent. Ensemble, ces approches contribuent à l'obtention d'effets directs spécifiques inscrits dans les politiques institutionnelles relatives à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées, à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes, à l'intégration de la nutrition et à la durabilité environnementale.
46. Le PAM s'emploie actuellement à renforcer l'application des priorités transversales afin d'améliorer la qualité de ses programmes et de donner suite aux recommandations issues d'examens tels que l'examen à mi-parcours du Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021 et l'évaluation du PAM conduite par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales. Les quatre priorités transversales se situent à divers niveaux de maturité et d'application au sein du PAM, et les défis liés à leur application sont différents d'une priorité à l'autre.
47. La mobilisation et la participation des communautés sont des ingrédients essentiels pour parvenir à améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire. Lorsque le PAM mesure les progrès qu'il a accomplis au regard de son engagement en faveur de la participation sans exclusive des populations touchées, les plans de mobilisation des communautés: l'aident à mieux comprendre les risques que rencontrent les populations touchées et marginalisées, tout en donnant des éléments de compréhension contextuels de l'environnement opérationnel; procurent un point de départ possible pour la participation des populations touchées à la conception et à la fourniture de l'assistance alimentaire de manière sûre et respectueuse de la dignité; et offrent une voie à suivre pour améliorer la protection des personnes auxquelles le PAM prête secours. Le PAM opère dans les environnements les plus difficiles touchés par des crises, et s'appuie sur des partenaires coopérants ainsi que sur d'autres partenaires tels que des prestataires de services financiers, des sous-traitants, des fournisseurs et des gouvernements, entre autres, pour venir en aide à des millions de personnes vulnérables tous les ans. Les bénéficiaires du PAM pourraient être exposés à des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, en particulier les femmes et les enfants et d'autres groupes vulnérables, qui sont plus souvent victimes de comportements abusifs. Le PAM a donc une responsabilité plus grande en matière de prévention de tels actes et doit faire tout ce qu'il peut pour en préserver les bénéficiaires et les membres des communautés.
48. Le cadre pour la durabilité environnementale et sociale définit et tient à jour un ensemble de normes environnementales et sociales fondamentales mises en œuvre à la faveur de garanties environnementales et sociales qui sont conçues pour protéger les bénéficiaires et l'environnement contre les conséquences inattendues que pourraient avoir des activités relevant des programmes. Les normes environnementales du PAM sont intégrées dans les opérations d'appui grâce au système de gestion environnementale du PAM, qui est fondé sur la norme 14001:2015 de l'Organisation internationale de normalisation. Ce système couvre: la gestion des installations; l'achat des biens et services et des produits alimentaires; l'appui logistique (transport aérien, maritime et terrestre, gestion des entrepôts – articles alimentaires et non alimentaires); la préparation aux situations d'urgence; les technologies de l'information; et les services d'administration, y compris les voyages professionnels.

49. Le fait de faire de la nutrition une priorité transversale nécessite de transposer à plus grande échelle les interventions nutritionnelles directes et l'assistance de qualité en faveur des ménages et d'augmenter dans le même temps les investissements permettant aux personnes concernées d'accéder à une alimentation plus saine et favorisant la convergence des aides fournies aux personnes auxquelles le PAM porte secours. Le PAM s'engage à accroître la proportion des bénéficiaires de ses opérations et de ses services qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation.
50. Pour que le PAM atteigne les effets directs stratégiques qu'il s'est fixés, son assistance doit offrir aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons dans toute leur diversité les mêmes chances, un accès équitable aux ressources et une voix égale dans les décisions ayant des répercussions sur leur vie. Le PAM continuera d'intégrer l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes dans toutes ses actions et activités pour parvenir à un impact et à des avantages équitables. L'égalité femmes-hommes est une priorité institutionnelle transversale de longue date, mais à l'avenir, la difficulté sera d'élargir les méthodes d'analyse pour intégrer des indicateurs qui rendent compte de la dynamique de la sécurité alimentaire au sein des ménages, comme cela est préconisé dans la nouvelle politique en matière de problématique femmes-hommes, et de ventiler de manière systématique les données par sexe, par âge et par handicap.
51. L'harmonisation avec les exigences et les meilleures pratiques découlant de la réforme du système des Nations Unies est une priorité centrale pour ce qui est du Cadre de résultats institutionnels; des indicateurs issus de l'examen quadriennal complet relatifs aux priorités transversales ont été utilisés lorsque cela était possible, et d'autres indicateurs ont été élaborés en référence aux normes mondiales et aux enseignements tirés de l'expérience pour renforcer la cohérence des rapports interorganisations. Voir les indicateurs relatifs aux **Priorités transversales du PAM**.

### Résultats de gestion

52. Les **résultats de gestion** mettent en évidence la manière dont le PAM tire parti de ses facteurs favorables d'ordre organisationnel, de ses politiques et de ses ressources pour assurer une mise en œuvre efficace du plan stratégique. Ensemble, ces composantes permettent de donner effet au plan stratégique et de rendre compte des résultats et de la performance du PAM tout au long du cycle comprenant la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports.
53. Les résultats de gestion du PAM sont fondés sur le principe clé selon lequel la gestion de la performance institutionnelle appuie la performance des programmes dans le contexte de la mise en œuvre du plan stratégique aux niveaux national, régional et mondial. Les sept résultats de gestion et les IPC correspondants faciliteront la gestion de la performance et le respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée. Les IPC et les valeurs cibles se rapportant à la gestion définiront les normes auxquelles le PAM est tenu de se conformer pour contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique et soutenir l'exécution des programmes.
54. Les sept résultats de gestion sont dérivés des six facteurs favorables décrits dans le Plan stratégique pour 2022-2025 – personnel, partenariats, financement, données probantes, technologie et innovation – ainsi que d'un domaine supplémentaire intégré aux résultats de gestion – efficacité des interventions d'urgence. Ces éléments permettront au PAM de demeurer efficient et efficace tout en étant mieux à même d'obtenir des résultats dans la lutte pour l'éradication de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

55. Les résultats de gestion servent à rendre compte des capacités permettant au PAM de mettre en œuvre le plan stratégique. Chaque résultat de gestion est ventilé en un nombre limité de produits auxquels des IPC ont été associés conformément aux suggestions formulées par les membres du Conseil et aux résultats des consultations étroites menées avec les équipes techniques et des parties prenantes institutionnelles.
56. **Résultat de gestion 1 – Efficacité dans les situations d’urgence.** À ce jour, la clé du succès du PAM réside dans sa capacité à intervenir rapidement en cas de perturbations soudaines et de situations d’urgence inattendues. Dans un contexte opérationnel mondial de plus en plus complexe, le PAM doit anticiper les situations d’urgence, s’y préparer et réagir avec rapidité et souplesse. L’accent placé sur l’efficacité dans les situations d’urgence permettra d’intégrer les interventions face aux crises dans tous les PSP, de façon à pouvoir y recourir en cas de besoin. Soucieux d’être efficace dans les situations d’urgence, le PAM adhère aux grands principes du protocole d’activation du renforcement des moyens humanitaires à l’échelle du système élaboré par le Comité permanent interorganisations, qui prévoit l’approbation d’une approche dite *sans regrets* fondée sur cinq critères d’évaluation: ampleur, urgence, complexité, capacités et risque d’échec.
57. **Résultat de gestion 2 – Gestion du personnel<sup>8</sup>.** Le personnel du PAM comprend tous les employés du PAM, quels que soient le type et la durée de leur contrat. Les indicateurs de performance clés associés à ce résultat font écho à l’ambition que le PAM a pour son personnel futur, exprimée dans sa politique en matière de personnel, qui appelle à mettre en place des équipes diverses, dévouées, qualifiées et performantes, choisies en fonction de leur mérite, ainsi qu’une culture organisationnelle respectueuse et inclusive qui favorise et préserve les normes de conduite éthique et de comportement professionnel les plus élevées. L’objectif est de s’assurer que le PAM réunit, fidélise et attire un personnel adéquat dont les membres sont résolus à sauver des vies et à changer la vie.
58. **Résultat de gestion 3 – Mise en place de partenariats efficaces.** Le PAM s’efforce en toutes circonstances d’améliorer la collaboration, la cohérence et les synergies avec l’ensemble de ses partenaires autour du lien entre l’action humanitaire, le développement et la paix et dans l’intérêt des communautés touchées auxquelles il vient en aide. Les partenariats continueront d’être un domaine prioritaire stratégique, et le PAM collaborera dès que possible et régulièrement avec ses partenaires, notamment les gouvernements, d’autres entités du système des Nations Unies, des institutions financières internationales, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et des organisations communautaires ainsi que des organisations de la société civile. De manière générale, la collaboration du PAM, y compris le soutien apporté en faveur de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, appuiera les initiatives menées par les gouvernements pour réaliser les ODD.
59. **Résultat de gestion 4 – Efficacité du financement visant à venir à bout de la faim.** Sur le plan du financement, le PAM poursuivra le travail entrepris dans son plan stratégique et cadre de résultats institutionnels précédents en plaidant en faveur de financements pluriannuels et souples tout en continuant de reconnaître l’utilité de toutes les contributions, et tirera également parti des concertations en cours sur le financement durable. Au cours des cinq dernières années, le PAM a renforcé la transparence et la responsabilisation en matière de dépenses et multiplié les activités menées en collaboration avec divers acteurs. À l’avenir, il compte lever les obstacles pour adapter les ressources aux

---

<sup>8</sup> Dans le présent Cadre de résultats institutionnel, la gestion du personnel comprend les activités relatives au personnel et à la culture organisationnelle prévues pour faciliter la réalisation des objectifs définis dans le Plan stratégique et s’appuie sur les résultats des investissements consentis au titre du plan de gestion, notamment au titre des initiatives internes d’importance primordiale, des ressources extrabudgétaires multilatérales (propositions d’investissement, comptes spéciaux et fonds d’affectation spéciale), des différents plans stratégiques de pays et d’autres dispositifs.

besoins et améliorer les dispositifs qui permettent à ses opérations de gagner en efficacité. Pour financer son programme multidimensionnel, le PAM s'emploiera également à diversifier ses financements et à utiliser les mécanismes disponibles, notamment les financements thématiques.

60. **Résultat de gestion 5 – Données probantes et apprentissage.** Le PAM est résolu à rechercher des éléments factuels et des enseignements fiables et s'efforcera d'obtenir en temps opportun des données toujours plus pertinentes, de ventiler les données (par sexe, par âge et par handicap) et de partager les connaissances à tous les niveaux en interne. Il intensifiera ses activités de suivi, d'évaluation, de gestion des connaissances et d'apprentissage conformément à son projet de politique d'évaluation actualisée<sup>9</sup> et à sa stratégie de gestion des connaissances. Le PAM a notamment saisi l'occasion qui lui était offerte d'examiner attentivement les recommandations et les contributions issues d'examens externes et de travaux d'élaboration de normes pour améliorer l'utilisation des données factuelles et des enseignements tirés de l'expérience dans ses activités. À cet égard, le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) ont joué un rôle déterminant, qui est venu compléter l'examen à mi-parcours du Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021.
61. **Résultat de gestion 6 – Mise à profit des technologies.** Fidèle à son habitude consistant à miser sur les technologies pour soutenir ses opérations, le PAM renforcera l'engagement qu'il a pris de devenir un organisme doté de moyens numériques et axé sur les données. Les investissements que le PAM consacre aux nouvelles technologies et aux données contribueront à concrétiser la vision d'avenir exprimée dans le Plan stratégique, laquelle souligne qu'il est important de mettre en œuvre des solutions numériques accessibles pour améliorer la prise de décisions et veiller à ce que le PAM assure la protection de la collecte des données relatives aux bénéficiaires et de la gestion de l'information. Le PAM cherchera à obtenir des données plus nombreuses et de meilleure qualité afin de faciliter la prise de décisions et d'améliorer l'appui technologique dans le domaine de la gestion des bénéficiaires.
62. **Résultat de gestion 7 – Mise à profit des innovations.** Le PAM a depuis longtemps une culture de l'innovation, et les conditions préalables sont en place pour transposer à grande échelle les innovations qui aideront les personnes les plus démunies. L'expérimentation, la mise en œuvre et la diffusion à grande échelle d'idées nouvelles sont au cœur du travail d'innovation du PAM, qui couvre l'ensemble de son action et de ses opérations, qu'il s'agisse de l'analyse prédictive, des chaînes d'approvisionnement, des systèmes alimentaires, de l'appui aux petits exploitants, des transferts de type monétaire ou des financements innovants destinés à changer la vie des bénéficiaires. La technologie et l'innovation sont essentielles pour permettre au PAM de mener ses opérations dans les situations d'urgence comme dans d'autres contextes, car elles lui donnent les moyens de faire face à de nouveaux défis et problèmes tout en optimisant des ressources limitées. Le PAM continuera d'examiner et de mettre en œuvre des innovations pionnières et des technologies nouvelles telles que l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs, la biotechnologie, l'informatique de pointe et la robotique pour permettre aux travailleurs humanitaires de s'acquitter plus efficacement de leur mission tout en garantissant des avantages et un impact équitables. Voir les [résultats de gestion du PAM](#).

---

<sup>9</sup> Qui sera présenté pour approbation à la première session ordinaire du Conseil de 2022.



## Résultats des programmes du PAM

### ODD 2: Aider les pays à éliminer la faim

#### Effet direct 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Légende:  
p-p: propre à chaque pays

| Indicateurs d'impact (ODD)  | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification            |
|---|---------------------|--------------|-----------------------------------|
| 2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation  |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| 2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans – indicateur 2.2.1 des ODD (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale)  |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| 2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (émaciation et surpoids) – indicateurs 2.2.2 et 2.2.3 des ODD (indicateurs communs également utilisés par l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale) |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| Indicateurs d'effet direct (fondamentaux)   | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification            |
| Nombre de pays dont la population connaît une situation de famine (indicateur principal de haut niveau)   | 4                   | 0            | IPC et CH                         |
| Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Score de consommation alimentaire   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels  |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| <i>Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO et l'OMS)</i>   |                     | >70%         | Bureaux de pays                   |
| Pourcentage de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de nutrition préventif (couverture des activités de prévention de la malnutrition)  |                     | >70%         | Bureaux de pays                   |
| Pourcentage de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)  |                     | >66%         | Bureaux de pays                   |
| Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée:  |                     |              | Bureaux de pays                   |
| - taux de récupération  |                     | >75%         |                                   |
| - taux mortalité  |                     | <3%          |                                   |
| - taux d'abandon du traitement  |                     | <15%         |                                   |
| - taux de non-réaction au traitement  |                     | <15%         |                                   |

|   |      |                 |
|---|------|-----------------|
| Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture des activités de traitement nutritionnel):    |      | Bureaux de pays |
| - zones rurales   | >50% |                 |
| - zones urbaines  | >70% |                 |
| - camps   | >90% |                 |
| Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire | P-P  | Bureaux de pays |
| <i>Taux de poursuite des études/d'abandon des études (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, l'UNESCO et la Banque mondiale)</i> | P-P  | Bureaux de pays |
| Pourcentage d'articles de première nécessité auxquels les bénéficiaires peuvent accéder sur les marchés ciblés où le PAM intervient <a href="#">[NOUVEAU]</a>   |      | Bureaux de pays |
| Pourcentage d'augmentation du pouvoir d'achat des bénéficiaires recevant des bons du PAM <a href="#">[NOUVEAU]</a>  |      | Bureaux de pays |
| Pourcentage de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations <a href="#">[NOUVEAU]</a>   |      | Bureaux de pays |

## Produits et indicateurs de produit

| <b>1.1 Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents</b>  | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b> |
|--|----------------------------|---------------------|-------------------------------|
| Pourcentage de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui bénéficient de l'assistance d'urgence du PAM (indicateur de haut niveau)  | 35%                        | 50%                 | Bureaux de pays               |
| Nombre de pays qui mènent des opérations en espèces adaptées aux besoins essentiels des populations (indicateur de haut niveau)  |                            | 50                  | Bureaux de pays               |
| Pourcentage des transferts en nature du PAM qui sont adéquats sur le plan nutritionnel (indicateur de haut niveau)   |                            | 80%                 | Bureaux de pays               |
| Délai médian avant que le premier transfert du PAM parvienne aux personnes concernées après une situation d'urgence survenant brutalement (indicateur de haut niveau)  | 96 heures                  | 72 heures           | Bureaux de pays               |
| <i>Nombre de personnes se trouvant dans un contexte d'urgence qui reçoivent une assistance sans condition ou en contrepartie de la remise en état d'infrastructures et d'actifs communautaires (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, le HCR et le PAM)*</i>   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Nombre de filles et de garçons recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre de programmes d'urgence en milieu scolaire (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, le HCR et le PAM)*</i> |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de ménages recevant des rations à emporter dans le cadre de programmes en milieu scolaire*  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Quantité de produits alimentaires fournis sans condition ou en contrepartie de la remise en état d'infrastructures et d'actifs communautaires*   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Quantité de produits alimentaires fournis aux filles et aux garçons dans le cadre de programmes d'urgence en milieu scolaire*  |                            |                     | Bureaux de pays               |

\* Ventilé par sexe, par groupe d'âge, par handicap, par statut de résidence, par modalité de transfert et par programme, lorsque cela est possible.

|   |                 |
|---|-----------------|
| Nombre de femmes auxquelles le PAM a transféré des espèces sur un compte à leur nom, ventilé par type de compte (compte bancaire, compte d'argent mobile, autres)                     | Bureaux de pays |
| Montant total des espèces transférées aux personnes concernées*   | Bureaux de pays |
| Valeur totale des bons fournis aux personnes concernées, ventilée par type (bons-valeur ou bons-produits)*  | Bureaux de pays |
| Montant total des espèces transférées aux membres de la famille de filles et de garçons bénéficiant de programmes en milieu scolaire  | Bureaux de pays |
| Valeur totale des bons (bons-valeur ou bons-produits) fournis aux membres de la famille de filles et de garçons bénéficiant de programmes en milieu scolaire*                         | Bureaux de pays |
| Quantité d'articles non alimentaires distribués   | Bureaux de pays |
| Nombre de rations fournies dans le cadre d'une assistance assortie ou non de conditions   | Bureaux de pays |
| Quantité d'aliments enrichis fournis sans condition ou en contrepartie de la remise en état d'infrastructures et d'actifs communautaires  | Bureaux de pays |
| Quantité d'aliments enrichis fournis aux filles et aux garçons bénéficiant de programmes d'urgence en milieu scolaire   | Bureaux de pays |
| Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis aux filles et aux garçons bénéficiant de programmes d'urgence en milieu scolaire  | Bureaux de pays |
| Pourcentage de denrées de base enrichies (sur la quantité totale de denrées de base) distribuées aux filles et aux garçons dans le cadre de programmes d'urgence en milieu scolaire   | Bureaux de pays |
| Nombre d'enfants recevant un traitement anthelminthique avec l'appui du PAM dans le cadre de programmes d'urgence en milieu scolaire  | Bureaux de pays |
| Nombre d'enfants recevant des micronutriments en poudre ou sous forme de suppléments dans le cadre de programmes d'urgence en milieu scolaire   | Bureaux de pays |
| Nombre d'écoles ou d'institutions recevant un appui dans le cadre de programmes en milieu scolaire  | Bureaux de pays |
| Nombre d'écoles dont l'infrastructure a été restaurée ou construite dans une situation d'urgence  | Bureaux de pays |
| Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus dans une situation d'urgence par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure                                | Bureaux de pays |
| Nombre moyen de jours d'école par mois durant lesquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins quatre groupes d'aliments (indicateur à dimension nutritionnelle) | Bureaux de pays |
| Nombre de jours d'alimentation en pourcentage du nombre total de jours d'école dans des situations d'urgence  | Bureaux de pays |
| Nombre de personnes bénéficiant de produits, de services et de technologies énergétiques dans une situation d'urgence   | Bureaux de pays |
| Nombre de personnes bénéficiant de mesures d'anticipation fondées sur les prévisions destinées à les aider à faire face aux chocs climatiques*  | Bureaux de pays |
| Pourcentage de détaillants obtenant un score de bonne performance générale <a href="#">[NOUVEAU]</a>  | Bureaux de pays |

| <b>1.2 Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire</b>  | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b> |
|--|----------------------------|---------------------|-------------------------------|
| <i>Pourcentage de femmes et d'enfants ayant besoin d'aide qui bénéficient des services du PAM destinés à prévenir et à traiter l'émaciation (indicateur de haut niveau)</i>  |                            | 70%                 | Bureaux de pays               |
| <i>Nombre de personnes vulnérables sur le plan nutritionnel recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre de programmes de traitement et de prévention de la malnutrition (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, le HCR, la FAO et l'OMS)*</i> |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Quantité de produits alimentaires fournis à des personnes vulnérables sur le plan nutritionnel dans le cadre de programmes de traitement et de prévention de la malnutrition*</i>   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Nombre de femmes auxquelles le PAM a transféré des espèces sur un compte à leur nom, ventilé par type de compte (compte bancaire, compte d'argent mobile, autres)</i>   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Montant total des espèces transférées aux personnes concernées*</i>   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Valeur totale des bons fournis aux personnes concernées, ventilée par type (bons-valeur ou bons-produits)*</i>  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Quantité d'aliments enrichis fournis pour traiter ou prévenir la malnutrition</i>   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis pour traiter ou prévenir la malnutrition</i>  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Pourcentage de denrées de base enrichies (sur la quantité totale de denrées de base) distribuées à des personnes vulnérables sur le plan nutritionnel*</i>  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Nombre de centres ou de sites de santé recevant l'appui du PAM</i>  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Nombre de personnes bénéficiant d'activités de communication interpersonnelle visant à faire évoluer la société et les comportements (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO, le PAM et l'OMS)</i>  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <i>Nombre de personnes bénéficiant d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui utilisent les médias (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO, le PAM et l'OMS)</i>  |                            |                     | Bureaux de pays               |

\* Ventilé par sexe, par groupe d'âge, par handicap, par statut de résidence, par modalité de transfert et par programme, lorsque cela est possible.

## ODD 2: Aider les pays à éliminer la faim

Légende:  
p-p: propre à chaque pays

### Effet direct 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

| Indicateurs d'impact (ODD)   | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification            |
|--|---------------------|--------------|-----------------------------------|
| 2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation   |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| 2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans – indicateur 2.2.1 des ODD (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale)  |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| 2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (émaciation et surpoids) – indicateurs 2.2.2 et 2.2.3 des ODD (indicateurs communs également utilisés par l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale) |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| Indicateurs d'effet direct (fondamentaux)  | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification            |
| Score de consommation alimentaire  |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie  |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer  |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| <i>Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO et l'OMS)</i>  |                     | >70%         | Bureaux de pays                   |
| Pourcentage de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de nutrition préventif (couverture des activités de prévention de la malnutrition)   |                     | >70%         | Bureaux de pays                   |
| Pourcentage de la population cible qui participe à un nombre suffisant de distributions  |                     | >66%         | Bureaux de pays                   |
| Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée:   |                     |              | Bureaux de pays                   |
| - taux de récupération   |                     | >75%         |                                   |
| - taux mortalité   |                     | <3%          |                                   |
| - taux d'abandon du traitement   |                     | <15%         |                                   |
| - taux de non-réaction au traitement   |                     | <15%         |                                   |
| Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture des activités de traitement nutritionnel):   |                     |              | Bureaux de pays                   |
| - zones rurales  |                     | >50%         |                                   |
| - zones urbaines   |                     | >70%         |                                   |
| - camps  |                     | >90%         |                                   |

|   |     |                 |
|---|-----|-----------------|
| Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire       | p-p | Bureaux de pays |
| Taux de poursuite des études/d'abandon des études (par niveau) (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, l'UNESCO et la Banque mondiale) | p-p | Bureaux de pays |
| Pourcentage d'enfants d'âge scolaire atteignant le score minimal de diversité alimentaire [NOUVEAU]   |     | Bureaux de pays |
| Pourcentage de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations [NOUVEAU]   |     | Bureaux de pays |

## Produits et indicateurs de produit

| <b>2.1 Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels</b>   | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b> |
|---|----------------------------|---------------------|-------------------------------|
| Nombre de personnes recevant une assistance assortie ou non de conditions (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO et l'OMS)*  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Quantité de produits alimentaires fournis dans le cadre d'une assistance assortie ou non de conditions*   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de femmes auxquelles le PAM a transféré des espèces sur un compte à leur nom, ventilé par type de compte (compte bancaire, compte d'argent mobile, autres)   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Montant total des espèces transférées aux personnes concernées*   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Valeur totale des bons fournis aux personnes concernées, ventilée par type (bons-valeur ou bons-produits)*  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de rations fournies dans le cadre d'une assistance assortie ou non de conditions   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Quantité d'aliments enrichis fournis dans le cadre d'une assistance assortie ou non de conditions   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de participants ayant suivi des activités de formation professionnelle ou d'acquisition de compétences pratiques   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <b>2.2 Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire</b>  | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b> |
| Nombre d'enfants ayant accès à des services améliorés en matière de santé, de nutrition et d'éducation avec l'assistance du PAM (indicateur de haut niveau)*  | 32,3 millions              | 46 millions         | Bureaux de pays               |
| Nombre de femmes et d'enfants qui bénéficient des services du PAM conçus pour prévenir et traiter la malnutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie (indicateur de haut niveau)*   | 17,3 millions              | 25 millions         | Bureaux de pays               |
| Nombre de personnes vulnérables sur le plan nutritionnel recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre de programmes de traitement et de prévention de la malnutrition (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO et l'OMS)* |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Quantité de produits alimentaires fournis à des personnes vulnérables sur le plan nutritionnel dans le cadre de programmes de traitement et de prévention de la malnutrition*   |                            |                     | Bureaux de pays               |

\* Ventilé par sexe, par groupe d'âge, par handicap, par statut de résidence, par modalité de transfert et par programme, lorsque cela est possible.

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Nombre de femmes auxquelles le PAM a transféré des espèces sur un compte à leur nom, ventilé par type de compte (compte bancaire, compte d'argent mobile, autres)   | Bureaux de pays                    |
| Montant total des espèces transférées aux personnes concernées*   |                                    |
| Valeur totale des bons fournis aux personnes concernées, ventilée par type (bons-valeur ou bons-produits)*  | Bureaux de pays                    |
| Nombre de centres ou de sites de santé recevant l'appui du PAM  | Bureaux de pays                    |
| Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis pour traiter ou prévenir la malnutrition  | Bureaux de pays                    |
| Valeur totale ( <i>en dollars</i> ) des transferts assurés au titre du renforcement des capacités des individus à l'appui de l'apprentissage pour prévenir ou traiter la malnutrition   | Bureaux de pays<br>Bureaux de pays |
| Quantité d'aliments enrichis fournis et distribués pour traiter ou prévenir la malnutrition   |                                    |
| Pourcentage de denrées de base enrichies (sur la quantité totale de denrées de base) distribuées aux personnes vulnérables sur le plan nutritionnel   | Bureaux de pays<br>Bureaux de pays |
| <i>Nombre de personnes bénéficiant d'activités de communication interpersonnelle visant à faire évoluer la société et les comportements (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO, le PAM et l'OMS)</i>         | Bureaux de pays                    |
| <i>Nombre de personnes bénéficiant d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui utilisent les médias (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO, le PAM et l'OMS)</i> | Bureaux de pays                    |

| <b>2.3 Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire</b>             | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b>                    |
|--|----------------------------|---------------------|--|
| Nombre d'enfants ayant accès à des services améliorés en matière de santé, de nutrition et d'éducation avec l'assistance du PAM (indicateur de haut niveau)            |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Nombre d'enfants qui reçoivent des repas nutritifs à l'école pendant les 7 000 jours suivants (indicateur de haut niveau) de la part:                                  |                            |                     |  |
| - du PAM <sup>10</sup> ( <i>indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO et l'OMS</i> )*   | 15 millions                | 21 millions         | Bureaux de pays                                  |
| - des gouvernements et des partenaires*  | 91 millions                | 99,8 millions       | Enquête de la Coalition pour les repas scolaires |
| Pourcentage de programmes nationaux d'alimentation scolaire fournissant un ensemble complet de services de santé et de nutrition à l'école (indicateur de haut niveau) | 61%                        | >80%                | Enquête de la Coalition pour les repas scolaires |
| Quantité de produits alimentaires fournis aux filles et aux garçons dans le cadre de programmes en milieu scolaire*  |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Nombre de femmes auxquelles le PAM a transféré des espèces sur un compte à leur nom, ventilé par type de compte (compte bancaire, compte d'argent mobile, autres)      |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Montant total des espèces transférées aux personnes concernées*  |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Valeur totale des bons fournis aux personnes concernées, ventilée par type (bons-valeur ou bons-produits)*   |                            |                     | Bureaux de pays                                  |

<sup>10</sup> Les valeurs de référence indiquées se rapportent à 2020 et seront révisées dès que les données de 2021 seront disponibles dans leur version finale.

\* Ventilé par sexe, par groupe d'âge, par handicap, par statut de résidence, par modalité de transfert et par programme, lorsque cela est possible.



---

|   |                 |
|---|-----------------|
| Quantité d'articles non alimentaires distribués   | Bureaux de pays |
| Nombre d'écoles ou d'institutions recevant un appui dans le cadre de programmes en milieu scolaire  | Bureaux de pays |
| Quantité d'aliments enrichis fournis aux filles et aux garçons bénéficiant de programmes en milieu scolaire*  | Bureaux de pays |
| Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis aux filles et aux garçons bénéficiant de programmes en milieu scolaire*   | Bureaux de pays |
| Nombre de jours d'alimentation en pourcentage du nombre total de jours d'école  | Bureaux de pays |
| Nombre moyen de jours d'école par mois durant lesquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins quatre groupes d'aliments (indicateur à dimension nutritionnelle)   | Bureaux de pays |
| Nombre d'enfants recevant un traitement anthelminthique avec l'appui du PAM   | Bureaux de pays |
| Nombre d'enfants recevant des micronutriments en poudre ou sous forme de suppléments  | Bureaux de pays |
| Pourcentage de denrées de base enrichies (sur la quantité totale de denrées de base) distribuées aux filles et aux garçons bénéficiant de programmes en milieu scolaire   | Bureaux de pays |
| Nombre de filles et de garçons recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre de programmes en milieu scolaire* (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, le HCR et le PAM) <a href="#">[NOUVEAU]</a> | Bureaux de pays |

---

## ODD 2: Aider les pays à éliminer la faim

Légende:  
p-p: propre à chaque pays

### Effet direct 3: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

| Indicateurs d'impact (ODD)  | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification            |
|---|---------------------|--------------|-----------------------------------|
| 2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone   |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| 2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable  |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| Indicateurs d'effet direct (fondamentaux)   | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification            |
| Score de consommation alimentaire   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| <i>Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, la FAO et l'OMS)</i> |                     | >70%         | Bureaux de pays                   |
| Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence   |                     | >50%         | Bureaux de pays                   |
| Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM                                     |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques   |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Proportion de personnes participant à des activités rémunératrices à la suite de formations de développement des compétences<br><i>[NOUVEAU]</i>  |                     |              | Bureaux de pays                   |
| Score évaluant les capacités de résilience <i>[NOUVEAU]</i>   |                     |              | Bureaux de pays                   |
| Pourcentage de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations <i>[NOUVEAU]</i>  |                     |              | Bureaux de pays                   |

| <b>Produits et indicateurs de produit</b>   |                            |                     |                                    |
|---|----------------------------|---------------------|------------------------------------|
| <b>3.1 Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation</b>   | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b>      |
| Nombre de personnes disposant de moyens d'existence plus résilients pour faire face aux risques et aux chocs grâce à l'assistance du PAM (indicateur de haut niveau)  | 14 millions                | 22,9 millions       | Bureaux de pays                    |
| Nombre de personnes bénéficiant d'initiatives de renforcement de la résilience qui consolident leurs moyens d'existence, y compris les écosystèmes (indicateur de haut niveau)  | 10 millions                | 15 millions         | Bureaux de pays                    |
| <i>Nombre de personnes recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'OIT, le PNUD, la Banque mondiale, le HCR et l'UNICEF)*</i> |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Quantité de produits alimentaires fournis aux personnes inscrites à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs*   |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Montant total des espèces transférées aux personnes inscrites à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs*   |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Valeur totale des bons transférés aux personnes inscrites à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, ventilée par type (bons-valeur ou bons-produits)*   |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure   |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Nombre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (entretenus par les communautés) suivies qui apparaissent dans le système de suivi par satellite de l'impact des actifs   |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| <b>3.2 Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques</b>  | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b>      |
| Nombre de personnes disposant de moyens d'existence plus résilients pour faire face aux risques et aux chocs grâce à l'assistance du PAM (indicateur de haut niveau)  |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Nombre de personnes bénéficiant d'initiatives de renforcement de la résilience qui consolident leurs moyens d'existence, y compris les écosystèmes (indicateur de haut niveau)  |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Nombre de personnes bénéficiant d'une protection financière contre les aléas climatiques (indicateur de haut niveau)  | 3,5 millions               | 9 millions          | Bureaux de pays                    |
| Nombre de personnes recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre d'activités d'acquisition de compétences pratiques*   |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Quantité de produits alimentaires fournis aux individus et aux communautés dans le cadre d'initiatives d'acquisition de compétences pratiques*  |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Montant total des espèces transférées aux personnes concernées dans le cadre d'activités d'acquisition de compétences pratiques*  |                            |                     | Bureaux de pays                    |
| Nombre de personnes couvertes par un produit d'assurance au moyen de mécanismes de transfert de risque appuyés par le PAM*  |                            |                     | Bureaux de pays<br>Bureaux de pays |

\* Ventilé par sexe, par groupe d'âge, par handicap, par statut de résidence, par modalité de transfert et par programme, lorsque cela est possible.

|  |                            |                     |                               |
|--|----------------------------|---------------------|-------------------------------|
| Nombre de personnes bénéficiant de mesures d'anticipation fondées sur les prévisions destinées à les aider à faire face aux chocs climatiques*   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct à des produits ou des services énergétiques*   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de participants ayant suivi des activités de formation professionnelle ou d'acquisition de compétences pratiques*   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Montant total assuré dans le cadre d'interventions de gestion des risques  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct à l'information sur les risques climatiques et météorologiques*  |                            |                     |                               |
| Pourcentage d'outils mis au point ou révisés pour renforcer les capacités nationales permettant de prendre des mesures d'anticipation fondées sur les prévisions   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de personnes bénéficiant de produits, de services et de technologies énergétiques   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre d'actions visant à les protéger contre les chocs climatiques <a href="#">[NOUVEAU]</a> |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Quantité de produits alimentaires fournis aux individus et aux communautés dans le cadre d'actions visant à protéger les intéressés contre les chocs climatiques <a href="#">[NOUVEAU]</a>   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Montant total des espèces transférées dans le cadre d'actions visant à protéger les personnes concernées contre les chocs climatiques <a href="#">[NOUVEAU]</a>  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| <b>3.3 Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles</b>                                 | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b> |
| Nombre de petits exploitants bénéficiant, de la part du PAM, d'un appui qui a amélioré les chaînes de valeur et renforcé les services de commercialisation (indicateur de haut niveau)   | 410 000                    | 1,5 million         | Bureaux de pays               |
| Nombre d'écoles aidées au moyen du modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de regroupements de petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui sous la forme de formations, d'intrants, d'équipements et d'infrastructures  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre de producteurs ou de petits exploitants agricoles approvisionnant les écoles  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre d'enfants qui bénéficient d'activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale*   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Nombre total de membres des regroupements de petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Quantité de produits alimentaires fournis dans le cadre de programmes utilisant la production locale en milieu scolaire*   |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Valeur des denrées destinées aux repas scolaires achetées à des petits exploitants agricoles ou à d'autres acteurs locaux <a href="#">[NOUVEAU]</a>  |                            |                     | Bureaux de pays               |
| Volume des denrées destinées aux repas scolaires achetées à des petits exploitants agricoles ou à d'autres acteurs locaux <a href="#">[NOUVEAU]</a>  |                            |                     | Bureaux de pays               |

\* Ventilé par sexe, par groupe d'âge, par handicap, par statut de résidence, par modalité de transfert et par programme, lorsque cela est possible.

## ODD 17: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Légende:  
p-p: propre à chaque pays

### Effet direct 4: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

| Indicateurs d'impact (ODD)   | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification            |
|--|---------------------|--------------|-----------------------------------|
| 17.9.1 Valeur (en dollars) de l'aide financière et technique promise aux pays en développement (notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire)   |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| 17.14.1 Nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable   |                     |              | Base de données relative aux ODD+ |
| Indicateurs d'effet direct (fondamentaux)  | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification            |
| Nombre de pays disposant de programmes et de systèmes renforcés avec l'appui du PAM (indicateur de haut niveau)  | 49                  | 56           | Bureaux de pays                   |
| Nombre de pays ayant élaboré une stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école et les activités d'alimentation scolaire  |                     | p-p          | Bureaux de pays                   |
| Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM             |                     |              | Bureaux de pays                   |
| Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire  |                     |              | Bureaux de pays                   |
| Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités  |                     |              | Bureaux de pays                   |
| Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été améliorés ou élaborés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation |                     |              | Bureaux de pays                   |
| Nombre de personnes (bénéficiaires indirects du PAM) couvertes par des systèmes ou des programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a fourni un appui technique <a href="#">[NOUVEAU]</a>  |                     |              | Bureaux de pays                   |
| Pourcentage de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations <a href="#">[NOUVEAU]</a>  |                     |              | Bureaux de pays                   |

## Produits et indicateurs de produit

| <b>4.1 Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD</b>   | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b>                    |
|--|----------------------------|---------------------|--|
| Nombre de bureaux de pays du PAM qui ont appuyé la conduite d'examens nationaux volontaires par pays de programme présentés à l'occasion de forums politiques de haut niveau (examen quadriennal complet)  |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Nombre d'initiatives de renforcement des capacités menées avec l'aide du PAM afin d'accroître les moyens dont les parties prenantes nationales disposent pour contribuer à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD   |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Nombre d'institutions nationales participant aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités aux niveaux national et infranational  |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Nombre d'outils ou de produits mis au point ou révisés pour améliorer les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD dans le cadre des activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités  |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Nombre d'initiatives nationales des pays du Sud contribuant à l'élimination de la faim reprises et intégrées dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire   |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Nombre de personnes participant aux initiatives de renforcement des capacités menées avec l'aide du PAM afin d'accroître les moyens dont les parties prenantes nationales disposent pour contribuer à l'élimination de la faim   |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| Valeur des actifs et des infrastructures dont la responsabilité a été transférée aux parties prenantes nationales dans le cadre de l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités  |                            |                     | Bureaux de pays                                  |
| <b>4.2 Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées</b>  | <b>Valeur de référence</b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b>                    |
| <i>Nombre de pays mieux préparés et mieux à même de faire face aux situations d'urgence au moyen de systèmes nationaux (indicateur de haut niveau/indicateur complémentaire d'un autre indicateur utilisé par le FNUAP)</i>  | 30                         | 35                  | Bureaux de pays                                  |
| Nombre de pays qui se sont engagés en faveur des programmes d'alimentation scolaire ou ont renforcé leurs engagements à cet égard (indicateur de haut niveau) dans leurs:  |                            |                     | Enquête de la Coalition pour les repas scolaires |
| - politiques nationales  | 41                         | 49                  |  |
| - budgets  | 0                          | 5                   |  |
| Nombre de pays où le PAM contribue à rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus résilients (indicateur de haut niveau)   | 36                         | 45                  | Base de données du PAM                           |
| <i>Nombre de pays dont le système national de protection sociale aide mieux la population à parvenir à la sécurité alimentaire, à avoir une alimentation saine et à satisfaire ses besoins essentiels ou à gérer les risques<sup>11</sup> (indicateur complémentaire d'un autre indicateur utilisé par l'UNICEF) (indicateur de haut niveau)</i> | 43                         | 60                  | Bureaux de pays                                  |

<sup>11</sup> Appui technique fourni en faveur des programmes, des connaissances et de l'architecture des systèmes, concernant notamment les liens avec les marchés, les données et l'analytique, les transferts de type monétaire, les systèmes de paiement de gouvernement à personne, le renforcement des chaînes d'approvisionnement, les réserves stratégiques, la technologie et l'administration; les services de transfert monétaire, y compris pour les paiements et l'assurance.

---

|  |                 |
|--|-----------------|
| Pourcentage de bureaux de pays du PAM qui ont appuyé le plan national de développement du pays dans lequel ils œuvrent en recensant les personnes les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus défavorisées dans le cadre d'un processus conjoint des Nations Unies (examen quadriennal complet) | Bureaux de pays |
| Pourcentage de bureaux de pays du PAM qui conseillent des gouvernements au sujet de l'utilisation des nouvelles technologies et des innovations pour réaliser les ODD (examen quadriennal complet)   | Bureaux de pays |
| Nombre de pays où le PAM a appuyé la mise à jour de cadres publics de préparation ou d'action immédiate ou préventive aux niveaux national et local (examen quadriennal complet)   | Bureaux de pays |
| Montant total des espèces transférées par le PAM aux personnes concernées, à titre de service fourni aux gouvernements   | Bureaux de pays |
| Valeur totale de l'assistance technique fournie à titre de service aux gouvernements pour les aider à mettre en place des systèmes de paiement de gouvernement à personne  | Bureaux de pays |

---



## ODD 17: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Légende:  
p-p: propre à chaque pays

### Effet direct 5: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

| Indicateurs d'impact (ODD)   | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification  |
|--|---------------------|--------------|---|
| 17.3.1 Investissements étrangers directs, aide publique au développement et coopération Sud-Sud, en proportion du revenu national brut   |                     |              | Base de données relative aux ODD+                                   |
| 17.16.1 Nombre de pays faisant état de progrès dans la mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des ODD   |                     |              | Base de données relative aux ODD+                                   |
| Indicateurs d'effet direct (fondamentaux)  | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification  |
| Nombre de pays bénéficiant de services et de solutions "délégués" ou "à la demande" assurés par le PAM (indicateur de haut niveau)   |                     | 55           | Bureaux de pays   |
| Proportion de pays dans lesquels le gouvernement ou les partenaires bénéficient de services "délégués" assurés par le PAM sur l'ensemble des pays où l'équipe de pays des Nations Unies demande des services de ce type (indicateur de haut niveau)                      | 100%                | 100%         | Chargés de la gestion de l'information des modules d'action groupée |
| Nombre de pays dans lesquels les partenaires sollicitent des solutions et des services "à la demande" assurés par le PAM et en bénéficient (indicateur de haut niveau)   |                     | 55           | Bureaux de pays   |
| Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis (indicateur de haut niveau)   |                     | 80%          | Enquête du PAM  |
| Produits et indicateurs de produit   |                     |              |   |
| 5.1 Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services   | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification  |
| Volume total des cargaisons transportées   |                     |              | Base de données du PAM  |
| Nombre total de passagers transportés  |                     |              | Base de données du PAM  |
| Nombre et types de modules d'action groupée mis en place qui fournissent une coordination, des plateformes d'échange d'informations et des services d'appui pour faciliter la mise en œuvre d'actions humanitaires et d'actions en faveur de la paix et du développement |                     |              | Base de données du PAM  |
| Nombre d'organisations participant à des activités ou à des forums de coordination des modules d'action groupée [NOUVEAU]  |                     |              | Groupes de travail interinstitutions                                |
| Nombre de destinations ou de lieux d'intervention desservis [NOUVEAU]  |                     |              | Bureaux de pays   |
| Nombre d'organisations utilisatrices du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) actives [NOUVEAU]  |                     |              | Base de données du PAM  |
| Nombre d'évacuations pour des raisons médicales ou des questions de sécurité réalisées en temps voulu [NOUVEAU]  |                     |              | Base de données du PAM  |

---

## 5.2 Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées

---

|   |                        |
|---|------------------------|
| Volume total des cargaisons transportées  | Base de données du PAM |
| Nombre total de passagers transportés   | Base de données du PAM |
| Nombre de travaux d'ingénierie considérés comme prioritaires par les acteurs nationaux, qui ont été achevés   | Base de données du PAM |
| Nombre de plateformes partagées de services, de données et d'analytique mises en place, par type  | Base de données du PAM |
| Montant total des espèces transférées par le PAM aux personnes concernées, à titre de service fourni à des partenaires  | Base de données du PAM |
| Nombre de partenaires utilisant la plateforme Admin pour fournir des services aux bénéficiaires <a href="#">[NOUVEAU]</a>   | Base de données du PAM |
| Valeur (en dollars) des gains d'efficacité obtenus en utilisant la plateforme de réservation des Nations Unies pour les partenaires extérieurs <a href="#">[NOUVEAU]</a>                        | Base de données du PAM |
| Nombre de camions mis en service dans le cadre du programme de prestation de services du Parc de véhicules des Nations Unies pour faire face aux besoins humanitaires <a href="#">[NOUVEAU]</a> | Base de données du PAM |

---

## Priorités transversales du PAM

Légende:  
p-p: propre à chaque pays

| Priorités transversales et indicateurs  | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification                    |
|---|---------------------|--------------|---|
| <b>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées</b>  |                     |              |   |
| <b>Protection</b>   |                     |              |   |
| Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM   |                     |              | Bureaux de pays                           |
| Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle  |                     |              | Bureaux de pays                           |
| Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes   |                     |              | Bureaux de pays                           |
| Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités  |                     |              | Bureaux de pays                           |
| Le PAM respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)   |                     |              | Rapports du Siège relatifs à la Stratégie |
| Score évaluant le respect par les bureaux de pays des normes relatives à la détermination et à la consignation des risques issus de l'analyse et de la prise en compte des conflits et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation <a href="#">[NOUVEAU]</a>  |                     |              | Bureaux de pays                           |
| <b>Obligation de rendre compte</b>  |                     |              |   |
| Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles  |                     |              | Bureaux de pays                           |
| Pourcentage de bureaux de pays et d'unités du PAM respectant ou dépassant les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)   |                     |              | Rapports du Siège relatifs à la Stratégie |
| Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information   |                     |              | Bureaux de pays                           |
| Nombre de bureaux de pays disposant d'un plan d'action relatif à la participation des communautés   |                     |              | Bureaux de pays                           |
| Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD, DPO, FNUAP, HCR, UNICEF, ONU-Femmes, OCHA) |                     |              | Bureaux de pays                           |
| Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles   |                     |              | Portail des partenaires des Nations Unies |

| Égalité femmes-hommes et avancement des femmes <sup>12</sup>   | Valeur de référence | Valeur cible | Moyens de vérification |
|--|---------------------|--------------|------------------------|
| Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert          |                     |              | Bureaux de pays        |
| Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire   |                     |              | Bureaux de pays        |
| Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité  |                     |              | Bureaux de pays        |
| Proportion de femmes et d'hommes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire du PAM indiquant avoir pu utilement participer aux travaux de celles-ci <a href="#">[NOUVEAU]</a>       |                     |              | Bureaux de pays        |
| Proportion de femmes et d'hommes indiquant avoir pu s'émanciper sur le plan économique <a href="#">[NOUVEAU]</a>   |                     |              | Bureaux de pays        |
| Proportion d'activités de plan stratégique de pays (PSP) contribuant de manière systématique à faire progresser l'égalité femmes-hommes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition <a href="#">[NOUVEAU]</a> |                     |              | Bureaux de pays        |

<sup>12</sup> Les indicateurs relatifs à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes seront révisés après l'approbation de la nouvelle politique en matière de problématique femmes-hommes au début de 2022.

| <b>Durabilité environnementale</b>   | <b>Valeur de référence<sup>13</sup></b> | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b> |
|--|---|---------------------|-------------------------------|
| Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux <sup>14</sup>   |   | 100%                | Base de données du PAM        |
| Rapport annuel publié sur les initiatives menées par le PAM pour réduire son empreinte climatique et environnementale (examen quadriennal complet) <sup>15</sup>   |   |                     | Base de données du PAM        |
| Pourcentage de bureaux du PAM appliquant un système de gestion environnementale <sup>16</sup>  | 8%                                      |                     | Base de données du PAM        |
| <b>Intégration de la nutrition</b>   | <b>Valeur de référence</b>              | <b>Valeur cible</b> | <b>Moyens de vérification</b> |
| Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation |   |                     | Bureaux de pays               |
| Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition   |   |                     | Bureaux de pays               |
| Score évaluant la prise en compte de la nutrition <a href="#">[NOUVEAU]</a>  |   |                     | Bureaux de pays               |

<sup>13</sup> Les valeurs de référence indiquées se rapportent à 2020 et seront révisées dès que les données de 2021 seront disponibles dans leur version finale.

<sup>14</sup> Ces arrangements comprennent un ensemble d'engagements et de normes minimales mentionnés dans les politiques, les directives et les lignes directrices du PAM ainsi que des normes minimales et des engagements inscrits dans le droit international applicable. Les accords de partenariat sur le terrain, les mémorandums d'accord et les contrats de construction seront analysés au regard des huit normes suivantes: ressources naturelles, biodiversité et écosystèmes; efficacité d'utilisation des ressources et gestion des déchets et de la pollution; changements climatiques; protection et droits humains; égalité femmes-hommes; santé, sûreté et sécurité des communautés; prise en compte des risques de conflit; et responsabilité à l'égard des populations touchées.

<sup>15</sup> Les progrès que le PAM a accomplis s'agissant de la mise en œuvre de son système de gestion environnementale et des efforts qu'il déploie pour réduire son empreinte écologique dans les domaines des émissions de gaz à effet de serre et de la décarbonisation (avec comme objectif de réduire de 45 pour cent les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2010), de la gestion des déchets et de l'eau, des achats responsables et de la sensibilisation du personnel sont présentés dans le rapport annuel sur les résultats, le plan de gestion et les rapports annuels par pays du PAM ainsi que par l'intermédiaire de la plateforme environnementale des Nations Unies intitulée "Greening the Blue" (Du bleu au vert).

<sup>16</sup> Le système de gestion environnementale du PAM repose sur la norme internationale ISO 14001:2015 et couvre: la gestion des installations, l'achat des biens et services et des produits alimentaires, l'appui logistique (transport aérien, maritime et terrestre, gestion des entrepôts – articles alimentaires et non alimentaires); la préparation aux situations d'urgence; les technologies de l'information; et les services d'administration, y compris les voyages professionnels.

## Résultats de gestion du PAM

### Résultat de gestion 1: Efficacité dans les situations d'urgence

| Indicateurs de performance clés   | Valeur de référence <sup>17</sup> | Valeur cible (2022) | Moyens de vérification |
|---|-----------------------------------|---------------------|------------------------|
| <b>1. Capacité d'intervention d'urgence et de mobilisation immédiate de renforts</b>  |                                   |                     |                        |
| Pourcentage de demandes critiques de renforts d'urgence adressées à la Division des opérations d'urgence qui sont satisfaites (au moyen d'affectations provisoires à distance ou en personne)   |                                   |                     | Base de données du PAM |
| Nombre de jours pendant lesquels du personnel de la Division des opérations d'urgence a été déployé pour faire face à des situations d'urgence  |                                   |                     | Base de données du PAM |
| <b>2. Conduite en temps voulu d'interventions d'urgence (préventives) "sans regret"</b>   |                                   |                     |                        |
| Pourcentage de demandes de renfort coordonnées et appuyées en cas d'amplification des interventions décidée au niveau central   |                                   |                     | Base de données du PAM |
| <b>3. Renforcement des procédures d'urgence (comprend les protocoles d'urgence révisés et les mécanismes d'urgence prévus dans la feuille de route intégrée)</b>  |                                   |                     |                        |
| Pourcentage de pays inclus dans le système interne d'alerte qui ont bénéficié d'un préfinancement (Compte d'intervention immédiate, demande d'intervention immédiate, Compte d'intervention immédiate pour la préparation aux situations d'urgence) | 88%                               | 90%                 | Base de données du PAM |
| Nombre de rapports publiés dans le cadre du système interne d'alerte  |                                   |                     | Base de données du PAM |

<sup>17</sup> Les valeurs de référence indiquées se rapportent à 2020 et seront révisées dès que les données de 2021 seront disponibles dans leur version finale.

## Résultat de gestion 2: Gestion du personnel

| Indicateurs de performance clés  | Valeur de référence | Valeur cible (2022) | Moyens de vérification                    |
|--|---------------------|---------------------|---|
| <b>1. Réactivité et souplesse des pratiques de gestion du personnel</b>  |                     |                     |   |
| Pourcentage des effectifs employés dans le cadre de contrats de courte durée   | 60%                 | 55%                 | Base de données du PAM                    |
| <b>2. Performance et amélioration du personnel encouragées et préservées</b>   |                     |                     |   |
| Pourcentage d'employés ayant suivi les formations obligatoires concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et la prévention et la lutte contre les comportements abusifs au PAM (harcèlement, harcèlement sexuel, abus d'autorité et discrimination)                       | 82%                 | 100%                | Base de données du PAM                    |
| Pourcentage de bureaux ayant mis en place un plan d'action pour harmoniser leurs pratiques de gestion du personnel avec la politique du PAM en matière de personnel et les initiatives d'appui menées dans ce domaine  |                     |                     | Base de données du PAM                    |
| Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un référent chargé de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles qui a suivi entièrement le cours du Bureau de la déontologie consacré à la prévention et à la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, disponible sur WeLearn |                     |                     | Base de données du PAM                    |
| Pourcentage de bureaux qui ont mis en œuvre des outils institutionnels de prévention des comportements abusifs (harcèlement, harcèlement sexuel, abus d'autorité et discrimination) et de sensibilisation à l'intention des employés   |                     |                     | Base de données du PAM                    |
| Pourcentage de bureaux de pays qui ont mis en œuvre des outils institutionnels de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et de sensibilisation à l'intention des employés, des partenaires coopérants et des travailleurs se trouvant en première ligne                                 |                     |                     | Base de données du PAM                    |
| Taux d'application du programme d'évaluation professionnelle et de renforcement des compétences (PACE)   | 90%                 | 100%                | Base de données du PAM                    |
| <b>3. Diversification des effectifs</b>  |                     |                     |   |
| Pourcentage d'indicateurs figurant dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (ONU-SWAP) atteints ou dépassés (examen quadriennal complet) (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF)                                    | 81%                 | 88%                 | Base de données du PAM                    |
| Pourcentage de femmes parmi les administrateurs recrutés sur le plan international et le personnel recruté sur le plan national (examen quadriennal complet) (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF et le FNUAP)  | 42%                 | 44%                 | Base de données du PAM                    |
| Le PAM respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'emploi (examen quadriennal complet)   |                     |                     | Rapports du Siège relatifs à la Stratégie |
| <b>4. Bienveillance et soutien au sein de l'environnement de travail</b>   |                     |                     |   |
| Pourcentage d'application de la politique du PAM en matière de gestion de la sécurité et du cadre général d'organisation des responsabilités du PAM  | 94%                 | 95%                 | Base de données du PAM                    |



## Résultat de gestion 3: Mise en place de partenariats efficaces

| Indicateurs de performance clés   | Valeur de référence | Valeur cible (2022) | Moyens de vérification |
|---|---------------------|---------------------|------------------------|
| <b>1. Une action collective renforcée vise à réaliser les ODD</b>   |                     |                     |                        |
| Pourcentage de plans d'ensemble des plans stratégiques de pays qui sont conformes aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable   |                     |                     | Bureaux de pays        |
| Nombre de programmes du PAM entrepris en collaboration avec un organisme, un fonds ou un programme partenaire des Nations Unies   |                     |                     | Bureaux de pays        |
| Nombre d'accords signés par le PAM avec un gouvernement ou une institution financière internationale et valeur (en dollars) de ces accords  |                     |                     | Base de données du PAM |
| Nombre de bénéficiaires recevant une assistance dans le cadre de partenariats noués avec le secteur privé   |                     |                     | Bureaux de pays        |
| <b>2. Les partenariats noués à l'échelon des pays visent à venir en aide aux personnes les plus vulnérables</b>   |                     |                     |                        |
| Pourcentage de produits obtenus en partenariat  | 45                  | 55                  | Bureaux de pays        |
| Pourcentage de fonds du PAM destinés aux partenaires coopérants fournis aussi directement que possible aux intervenants locaux et nationaux   |                     |                     | Base de données du PAM |
| Nombre de bureaux de pays du PAM utilisant le portail des partenaires des Nations Unies afin d'harmoniser les procédures des Nations Unies destinées à collaborer avec des organisations de la société civile/organisations non gouvernementales et à réduire les examens/demandes d'information en double des partenaires) |                     |                     | Bureaux de pays        |
| <b>3. Les partenariats noués dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire ont été développés pour accélérer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD 2 et 17 sous la direction des pays</b>   |                     |                     |                        |
| Nombre de partenaires mobilisés dans le pays pour appuyer les initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire menées avec l'aide du PAM, ventilé par type   |                     |                     | Bureaux de pays        |

## Résultat de gestion 4: Efficacité du financement visant à venir à bout de la faim

| Indicateurs de performance clés   | Valeur de référence | Valeur cible (2022) | Moyens de vérification |
|---|---------------------|---------------------|------------------------|
| <b>1. Maintenir le positionnement du PAM et une base de financement solide</b>  |                     |                     |                        |
| Pourcentage de contributions reçues par rapport au programme de travail du PAM  |                     |                     | Base de données du PAM |
| Pourcentage de croissance du programme de travail du PAM par rapport au pourcentage de croissance du niveau de financement  |                     |                     | Base de données du PAM |
| Score selon l'indice de transparence de l'aide de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (examen quadriennal complet) (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF)  |                     |                     | IITA                   |
| Montant total ( <i>en dollars</i> ) des fonds reçus au cours de l'année   |                     |                     | Base de données du PAM |
| Pourcentage des fonds provenant des cinq principaux donateurs   |                     |                     | Base de données du PAM |
| Pourcentage des fonds provenant des sources suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernements membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE)</li> <li>Gouvernements non-membres du CAD-OCDE</li> <li>Institutions financières internationales</li> <li>Secteur privé (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF)</li> <li>Partenariats et programmes conjoints des Nations Unies (pacte de financement)</li> <li>Modalités de financement innovantes</li> <li>Autres</li> </ul> |                     |                     | Base de données du PAM |
| Pourcentage des dépenses des plans stratégiques de pays au regard du plan d'exécution   | 80%                 | 90%                 | Base de données du PAM |
| <b>2. Planification et affectation efficaces et efficientes des ressources en fonction des priorités organisationnelles d'importance stratégique</b>  |                     |                     |                        |
| Valeur (en dollars) et pourcentage de fonds souples mobilisés <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de fonds entièrement souples et de fonds assortis de conditions peu contraignantes</li> </ul>  |                     |                     | Base de données du PAM |
| Valeur (en dollars) et pourcentage de fonds mis à disposition sur plusieurs années  |                     |                     | Base de données du PAM |
| Valeur (en dollars) et pourcentage de fonds reçus au cours du premier trimestre   |                     |                     | Base de données du PAM |
| Valeur (en dollars) et pourcentage de fonds mis à disposition pour les instruments de préfinancement  |                     |                     | Base de données du PAM |
| Valeur (en dollars) et pourcentage de ressources mises à disposition par niveau de préaffectation: aux niveaux des plans stratégiques de pays, des effets directs stratégiques et des activités   |                     |                     | Base de données du PAM |
| <b>3. Exploitation efficace des offres de programmes du PAM pour les activités relatives au développement</b>   |                     |                     |                        |
|   | Valeur de référence | Valeur cible (2022) | Moyens de vérification |
| Pourcentage des ressources allouées aux activités relatives au développement qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions (pacte de financement) (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF)   |                     |                     |                        |
| Part des contributions volontaires allouée aux activités relatives au développement (pacte de financement)  |                     |                     |                        |

## Résultat de gestion 5: Données probantes et apprentissage

| Indicateurs de performance clés   | Valeur de référence | Valeur cible (2022) | Moyens de vérification |
|---|---------------------|---------------------|------------------------|
| <b>1. Progrès accomplis globalement dans la concrétisation des résultats des plans stratégiques de pays</b>   |                     |                     |                        |
| Pourcentage de valeurs cibles associées aux indicateurs d'effet direct atteintes ou en voie de l'être   | 66%                 | 85%                 | Bureaux de pays        |
| Pourcentage de valeurs cibles associées aux indicateurs de produit atteintes ou en voie de l'être   | 60%                 | 80%                 | Bureaux de pays        |
| <b>2. Utilisation des recommandations issues des audits et des évaluations</b>  |                     |                     |                        |
| Nombre de recommandations d'audit en attente  | 71                  | ≤                   | Base de données du PAM |
| Pourcentage de recommandations issues d'évaluations qui ont été appliquées (ventilées par type d'évaluation)  | 56%                 | 100%                | Base de données du PAM |
| Pourcentage de projets de politiques et de projets de plans stratégiques de pays du PAM qui renvoient expressément à des données factuelles issues d'évaluations  |                     |                     | Bureaux de pays        |
| Nombre d'évaluations conjointes et d'évaluations menées à l'échelle du système auxquelles le PAM a participé au cours de l'année considérée (examen quadriennal complet) (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF) |                     |                     | Base de données du PAM |
| <b>3. Partage des connaissances plus systématique à l'appui d'une prise de décisions fondée sur des données factuelles</b>  |                     |                     |                        |
| Nombre de collaborations instaurées au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays avec le réseau de spécialistes de la gestion des connaissances mis en place par le PAM                                 |                     |                     | Base de données du PAM |
| Pourcentage d'accroissement du partage des connaissances destiné à faciliter la prise de décisions  |                     |                     | Base de données du PAM |
| Accès de la direction aux évaluations conformément aux normes de couverture fixées dans le projet de politique d'évaluation, par type d'évaluation*   |                     |                     | Base de données du PAM |
| Nombre de produits d'évaluation consultés   |                     |                     | Base de données du PAM |
| Pourcentage de bureaux de pays ayant présenté au moins 80 pour cent d'indicateurs relatifs aux bénéficiaires, ventilé par sexe**  |                     | 100%                | Bureaux de pays        |

\* Le projet sera présenté pour approbation à la première session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration.

\*\* Les indicateurs relatifs aux bénéficiaires englobent l'ensemble des indicateurs de produit et d'effet direct et des indicateurs transversaux du Cadre de résultats institutionnels pour lesquels les données doivent être ventilées par sexe.

## Résultat de gestion 6: Mise à profit des technologies

| Indicateurs de performance clés   | Valeur de référence | Valeur cible (2022) | Moyens de vérification            |
|---|---------------------|---------------------|-----------------------------------|
| <b>1. Données en plus grand nombre et de meilleure qualité pour la prise de décisions stratégiques et opérationnelles</b>   |                     |                     |                                   |
| Pourcentage d'application des normes de sécurité dans le domaine des technologies de l'information  | 89%                 | 100%                | Base de données du PAM            |
| Nombre de normes relatives aux données mises en œuvre à partir du Cube de données financières des Nations Unies (examen quadriennal complet) (indicateur commun également utilisé par l'UNICEF) |                     |                     | Cube de données des Nations Unies |
| Nombre de pays où le PAM utilise ou alimente le site UN INFO (examen quadriennal complet)   |                     |                     | Bureaux de pays                   |
| <b>2. Solutions technologiques améliorées à l'appui de la gestion des bénéficiaires</b>   |                     |                     |                                   |
| Pourcentage de transferts monétaires du PAM reposant sur des technologies numériques  | 71%                 | 80%                 | Bureaux de pays                   |
| Pourcentage du montant ( <i>en dollars</i> ) des transferts de type monétaire reposant sur des systèmes numériques de confiance   |                     |                     | Bureaux de pays                   |

## Résultat de gestion 7: Mise à profit des innovations

| Indicateurs de performance clés  | Valeur de référence     | Valeur cible (2022) | Moyens de vérification |
|--|-------------------------|---------------------|------------------------|
| <b>1. Élargissement de l'éventail de compétences du PAM en tant que prestataire de confiance à même de fournir des solutions, des innovations et des conseils en matière de technologies opérationnelles</b> |                         |                     |                        |
| Nombre de programmes externes d'innovation mis en œuvre (demandes renouvelées comprises)   |                         |                     | Base de données du PAM |
| Valeur des programmes d'accélération signés avec des clients externes  |                         |                     | Base de données du PAM |
| <b>2. Les programmes du PAM sont renforcés grâce aux innovations</b>   |                         |                     |                        |
| Nombre de projets d'innovation financés (au cours de l'étape initiale et de la phase de transposition à plus grande échelle)   |                         |                     | Base de données du PAM |
| Nombre de bénéficiaires recevant une assistance au moyen d'innovations   |                         |                     | Base de données du PAM |
| <b>3. Les opérations et la gestion du PAM sont renforcées grâce aux innovations</b>  |                         |                     |                        |
| Nombre de nouveaux projets d'amélioration de l'efficacité entrepris (l'année dernière)   |                         |                     | Base de données du PAM |
| Gains d'efficacité du PAM (mesurés annuellement)   | 158 millions de dollars |                     | Base de données du PAM |

## Note méthodologique

### Introduction

1. La présente note vise à donner un aperçu de la façon dont le Cadre de résultats institutionnels sera utilisé afin de mesurer les résultats à l'échelon institutionnel et au niveau des pays, et d'établir par voie de conséquence si le PAM est en bonne voie pour atteindre les objectifs énoncés dans son Plan stratégique. Plus précisément, la note explique les éléments clés de l'architecture de l'évaluation des résultats envisagée pour le Cadre de résultats institutionnels ainsi que la façon dont ces éléments s'articulent, en particulier les catégories d'indicateurs, les indicateurs de l'examen quadriennal complet, les indicateurs communs et complémentaires, la définition des cibles et les rapports sur les résultats du PAM.
2. Comme indiqué dans le Plan stratégique, la majorité des opérations du PAM contribuent à réaliser les ODD 2 et 17. Au niveau de l'impact, les indicateurs mondiaux relatifs aux ODD 2 et 17 seront utilisés pour suivre de près l'évolution de la faim dans le monde à partir de la base de données officielle relative aux ODD.
3. Le tableau ci-dessous présente une vue globale de la chaîne de résultats institutionnels en référence aux trois grands ensembles d'indicateurs qui seront utilisés pour mettre les résultats en contexte et les mesurer. Les trois ensembles d'indicateurs, à savoir les indicateurs fondamentaux, les indicateurs obligatoires et les indicateurs propres aux pays, sont définis ci-après.

| CHAÎNE DE RÉSULTATS DU PAM                         |  | TYPES D'INDICATEUR DU CADRE DE RÉSULTATS INSTITUTIONNELS   | INDICATEUR FONDAMENTAL   | INDICATEUR OBLIGATOIRE              | INDICATEUR PROPRE AU PAYS           |                                     |
|--|--|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Sphère d'influence                                 | RÉSULTATS TRANSVERSAUX   | <b>IMPACT</b>  |  |                                     |                                     |                                     |
|  |  | <b>Indicateurs d'impact</b><br>Indicateurs relatifs aux ODD 2 et 17<br><i>Données issues de la base de données relative aux ODD+</i>     | <input checked="" type="checkbox"/>                              |                                     |                                     |                                     |
| Sphère de contrôle et obligation de rendre compte  | RÉSULTATS  | <b>EFFETS DIRECTS</b>  | <b>Indicateurs d'effet direct</b>                                |                                     |                                     |                                     |
|  |  |  | Indicateurs propres au PAM                                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  |  |  | Indicateurs de haut niveau                                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                     |
|  |  | Indicateurs communs et indicateurs complémentaires   | <input checked="" type="checkbox"/>                              | <input checked="" type="checkbox"/> |                                     |                                     |
|  |  | <i>Données agrégées au niveau des pays à partir d'ensembles de données émanant de sources nationales ou du système des Nations Unies</i> |  |                                     |                                     |                                     |
|  |  | <b>PRODUITS</b>  | <b>Indicateurs de produit</b>                                    |                                     |                                     |                                     |
| Indicateurs propres au PAM                         | <input checked="" type="checkbox"/>  |  | <input checked="" type="checkbox"/>                              | <input checked="" type="checkbox"/> |                                     |                                     |
| Indicateurs de haut niveau                         | <input checked="" type="checkbox"/>  |  | <input checked="" type="checkbox"/>                              |                                     |                                     |                                     |
| Indicateurs communs et indicateurs complémentaires | <input checked="" type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |                                     |                                     |                                     |
| <b>ACTIVITÉS</b>                                   | Indicateurs issus de l'examen quadriennal complet                                    | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |                                     |                                     |                                     |
|  | <i>Données agrégées à partir des résultats obtenus par le PAM au niveau des pays</i> |  |  |                                     |                                     |                                     |
|  |  |  | <b>NON MENTIONNÉS DANS LE CADRE DE RÉSULTATS INSTITUTIONNELS</b> |                                     |                                     |                                     |

4. Conformément aux orientations données par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable et aux normes internationales en matière de gestion axée sur les résultats, les résultats des programmes s'articulent sur trois niveaux: le niveau de l'**impact**, le niveau des **effets directs** et le niveau des **produits**. En outre, en application de ces normes, la section du Cadre de résultats institutionnels relative aux **priorités transversales** contient des indicateurs qui découlent des quatre politiques et stratégies dont le PAM s'est doté dans les domaines suivants: protection et responsabilité à l'égard des populations touchées; égalité femmes-hommes et avancement des femmes; durabilité environnementale; et intégration de la nutrition.

#### **Catégories d'indicateurs - indicateurs obligatoires, indicateurs fondamentaux et indicateurs propres aux pays**

5. Aux niveaux des effets directs et des produits, le PAM fait une distinction entre les indicateurs obligatoires et les indicateurs fondamentaux.
6. Les **indicateurs obligatoires** sont déterminés par les domaines d'activité; ils doivent être intégrés dans le cadre logique de chaque PSP au cours de la conception des projets, et faire l'objet d'un suivi, **si** le PSP comprend des produits, des domaines d'activité et des activités auxquels ces indicateurs se rapportent. Les indicateurs obligatoires assortis de la mention "non fondamental" à l'annexe II, ne seront pas inclus dans les rapports sur les résultats établis à l'échelon institutionnel, mais ils seront présentés systématiquement dans les rapports annuels par pays.
7. Les **indicateurs fondamentaux** sont un **sous-ensemble des indicateurs d'effet direct obligatoires**, que les bureaux de pays doivent inclure dans le cadre logique de leurs PSP respectifs. Ils seront utilisés pour présenter les résultats du PAM à l'échelon institutionnel à un public extérieur, par effet direct stratégique et par produit, et pour rendre compte de la performance des programmes dans les rapports annuels sur les résultats au sein d'un éventail plus large d'indicateurs d'effet direct. Les indicateurs principaux de haut niveau et les indicateurs auxiliaires sont considérés comme des indicateurs fondamentaux aux fins d'établissement des rapports.
8. Les indicateurs fondamentaux sont considérés comme les indicateurs les plus importants pour les effets directs stratégiques et les produits; ils offriront un aperçu mondial des interventions menées par le PAM au cours de l'année examinée, permettront d'effectuer des comparaisons avec les années précédentes et des analyses de tendances, et aideront à formuler des réponses aux questions posées par les donateurs et la direction.
9. Les indicateurs relatifs aux priorités transversales sont considérés comme des indicateurs fondamentaux que le PAM appliquera principalement de trois façons au niveau des PSP: en tant que garanties environnementales et sociales, pour veiller à ce que les programmes du PAM respectent le principe consistant à ne pas nuire; en tant qu'éléments d'analyse pris en compte dans l'ensemble du cycle des programmes, pour améliorer l'efficacité, l'impact et la durabilité des programmes menés; et en tant que programmes et actions spécifiques et ciblés, pour appliquer ces priorités conformément aux politiques et aux engagements du PAM. En plus des indicateurs obligatoires et des indicateurs fondamentaux, les bureaux de pays peuvent décider de définir des résultats à atteindre propres au pays considéré. Au niveau des produits, ces résultats sont actuellement fixés en fonction des besoins annuels projetés déterminés lors de l'établissement du plan de gestion du PAM, et classés par ordre de priorité en fonction des financements prévus au cours de l'élaboration du plan de gestion de chaque bureau de pays.

## Indicateurs de l'examen quadriennal complet, indicateurs communs et indicateurs complémentaires

10. Les indicateurs de l'examen quadriennal complet, les indicateurs communs et les indicateurs complémentaires sont des indicateurs obligatoires et fondamentaux, que l'on définit ainsi:
- Les **indicateurs de l'examen quadriennal complet** sont les indicateurs mentionnés dans le cadre de suivi et de compte rendu de cet examen qui sont repris dans le tableau des indicateurs. Ils sont signalés par une mention entre parenthèses, y compris ceux qui ont été adaptés au suivi et à l'établissement de rapports de certaines entités.
  - Les **indicateurs communs** sont les indicateurs qui apparaissent sous une forme identique dans les cadres de résultats ou de compte rendu d'au moins deux entités et qui sont, si possible, directement issus d'autres cadres adoptés à l'échelle mondiale – dont le cadre de suivi et de compte rendu de l'examen quadriennal complet pour 2021-2024. Dans le Cadre de résultats, les indicateurs communs sont matérialisés par la police de caractères Roman (ou "Normal"). Les indicateurs communs aident à comprendre comment le PAM procède pour obtenir des résultats d'une manière qui soit cohérente avec l'approche adoptée par d'autres entités des Nations Unies, notamment pour donner suite à l'examen quadriennal complet.
  - Les **indicateurs complémentaires** sont les indicateurs figurant dans le Cadre de résultats qui apparaissent sous des formes différentes dans le cadre de résultats ou de compte rendu d'une autre entité des Nations Unies, mais qui sont liés ou offrent des moyens différents mais complémentaires d'évaluer ou d'éclairer une même question, un même résultat de haut niveau ou un domaine de travail complémentaire, comme l'une des cibles d'un objectif de développement durable. Pour qu'un indicateur soit classé parmi les indicateurs complémentaires, il est nécessaire qu'un indicateur connexe ait été répertorié parmi les indicateurs suivis par au moins une autre entité des Nations Unies dans le cadre de ses rapports institutionnels. Dans le Cadre de résultats, les indicateurs complémentaires sont matérialisés en *italique*. Les indicateurs complémentaires aident à comprendre comment le PAM procède pour obtenir des résultats d'une manière qui soit cohérente avec l'approche adoptée par d'autres entités des Nations Unies, notamment pour donner suite à l'examen quadriennal complet.

### Définition des cibles

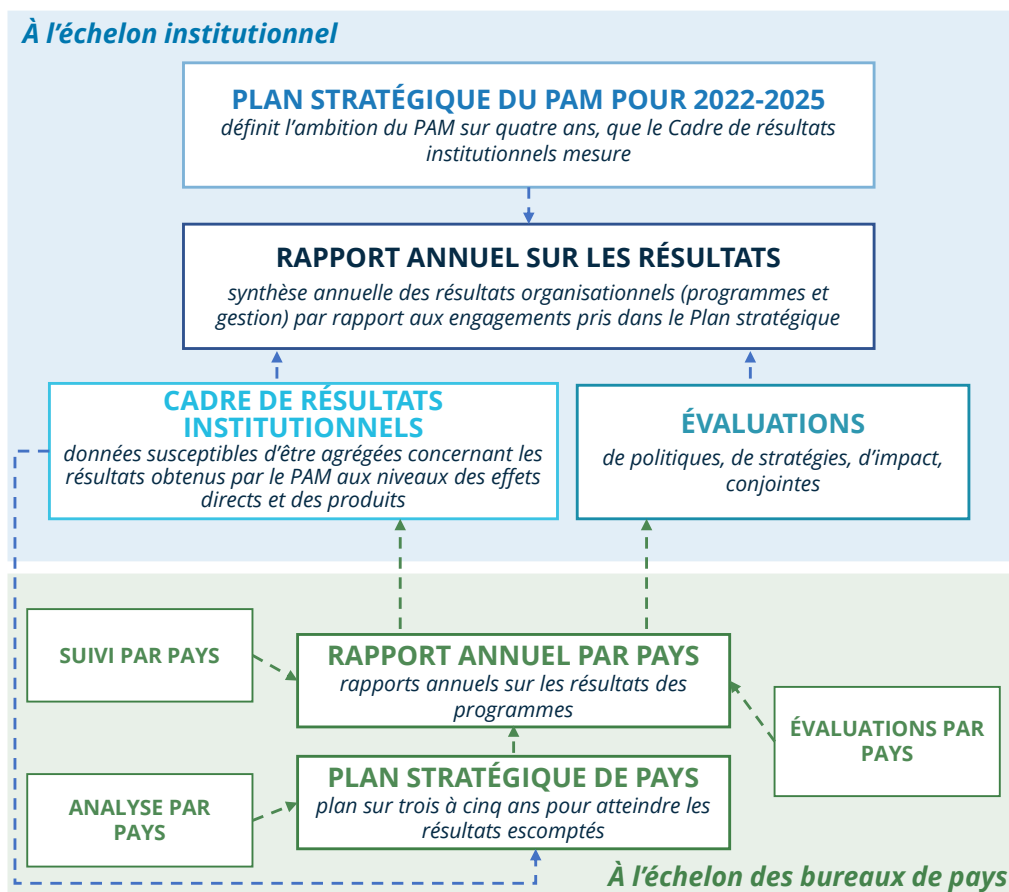
11. **Cibles définies à l'échelon institutionnel** – Conformément aux bonnes pratiques d'autres entités des Nations Unies, le PAM intégrera des cibles à l'échelon institutionnel ("cibles de haut niveau"). Il s'agit le plus souvent de cibles associées à des produits, qui s'inscrivent donc dans la sphère de contrôle et de responsabilité du PAM. Pour s'assurer que ces cibles permettent de mesurer les résultats, elles devront dans la mesure du possible être fondées à la fois sur les besoins et sur les ressources et seront définies une fois par an dans le cadre de l'établissement du plan de performance en matière de gestion.
12. Les cibles associées aux produits, qui seront regroupées et présentées comme indiqué ci-dessous, seront la pierre angulaire de l'évaluation de la performance institutionnelle.

13. Les **cibles définies à l'échelon des pays** sont des objectifs annuels propres à chaque pays qui sont établis lors de la phase de conception des PSP. Le recueil d'indicateurs donne des orientations sur la définition des cibles pour chaque indicateur d'effet direct. Si le contexte dans lequel les activités sont mises en œuvre ne se dégrade pas, les valeurs des cibles définies doivent montrer une amélioration par rapport aux valeurs de référence applicables.

#### **Rapports sur les résultats du PAM**

14. Le rapport annuel sur les résultats comprendra des informations concernant le statut des indicateurs d'impact, d'effet direct et de produit, et sera complété par les rapports annuels par pays. Actuellement, le PAM rend compte de son action à deux niveaux principaux en référence aux systèmes de collecte de données factuelles, de planification, de suivi et d'établissement de rapports:
  - i) Les rapports établis au niveau **institutionnel** visent à brosser un tableau **représentatif** mais non exhaustif des résultats du PAM. Ils offrent une vue d'ensemble récapitulative, et répondent au besoin de reddition de comptes et de transparence.
  - ii) Les rapports élaborés au niveau des bureaux de **pays** permettent de brosser un tableau des résultats obtenus dans les pays, qui est exhaustif mais non représentatif des résultats obtenus dans l'ensemble du PAM. Ces rapports présentent une image synthétisable des résultats obtenus dans chaque pays, et répondent au besoin d'apprentissage, d'amélioration continue et de reddition de comptes à l'échelon des pays. Ils concordent avec les priorités nationales et s'inscrivent dans le processus des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
15. Les cibles associées à des produits qui sont définies à l'échelon des pays correspondent aux résultats des programmes escomptés dans les différents pays. Actuellement, elles sont fixées en fonction des besoins annuels projetés déterminés lors de l'établissement du plan de gestion du PAM, et classées par ordre de priorité en fonction des financements prévus au cours de l'élaboration du plan de gestion de chaque bureau de pays.





## 16. Performance institutionnelle

Les indicateurs d'effet direct du PAM constituent la mesure la plus importante et la plus déterminante de l'efficacité des opérations du PAM au niveau des bénéficiaires et des ménages. Ils entrent dans deux catégories: i) les paramètres et échelles de mesure mis au point par le PAM pour apprécier l'efficacité de l'assistance qu'il apporte (comme le score de consommation alimentaire, l'indice des stratégies de survie fondées sur la consommation et l'indice réduit des stratégies de survie), qui sont propres à chaque pays et s'accompagnent de la mention "p-p"; ii) les normes Sphère relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition auxquelles le PAM adhère et qu'il s'emploie à appliquer au niveau des pays. Par conséquent, la performance institutionnelle au niveau des effets directs est évaluée en examinant le nombre de pays pour lesquels les seuils nationaux fixés sont atteints. Cette approche revêt tout son sens dans le contexte de la mission humanitaire qui est celle du PAM.

17. Conformément à la pratique adoptée par d'autres entités des Nations Unies, les données relatives à la performance institutionnelle du PAM seront agrégées et évaluées au niveau des produits sur la base de valeurs cibles, de valeurs de référence et de valeurs effectives associées à des produits institutionnels. Des valeurs de référence préliminaires ont été intégrées lorsque cela était possible. Les PSP seront rattachés au nouveau Cadre de résultats institutionnels, et les chiffres agrégés qui composent les valeurs de référence pourront donc changer. Des propositions de cibles ont été intégrées lorsque cela était possible. La plupart des cibles seront reprises dans le Plan de gestion pour 2023, de façon à tenir compte des ressources et du rattachement des PSP. Les résultats se rapportant aux indicateurs de produit définis à l'échelon des pays seront agrégés et comparés à des valeurs de référence et à des valeurs cibles (définies dans le plan de gestion), et la note de

performance sera présentée au moyen d'une échelle sous la forme d'un feu de circulation dans le rapport annuel sur les résultats. Les progrès accomplis au regard des indicateurs d'impact et d'effet direct seront présentés dans le rapport annuel sur les résultats lorsque cela sera possible. Ils n'entreront pas dans la notation de la performance.

18. Les résultats des indicateurs de produit définis à l'échelon des pays seront agrégés, et une note de performance sera calculée pour évaluer les réalisations au regard des valeurs cibles annualisées associées aux produits.
19. Étant donné que les indicateurs d'effet direct seront utilisés à des fins de prise en compte du contexte, le PAM examine actuellement d'autres solutions susceptibles de servir à établir des rapports sur les indicateurs d'effet direct fondamentaux, qui seront communiqués au lecteur à titre informatif. Il s'agira notamment de communiquer le nombre de pays dans lesquels les cibles qui leur sont propres sont atteintes pour ce qui est des indicateurs fondamentaux ou bien où l'on constate à cet égard une amélioration par rapport à l'année précédente. Lorsque la collecte de données le permet, le PAM envisage également la possibilité de communiquer des informations sur la population agrégée afin de mettre en évidence une amélioration des résultats relatifs aux indicateurs "fondamentaux" qui font l'objet d'un suivi dans le cas des bénéficiaires directs.
20. On trouvera ci-après des exemples de communication à l'échelon institutionnel d'informations concernant les effets directs:
  - Le PAM évaluera la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition (à l'échelle mondiale) pour toutes les populations ciblées bénéficiant d'une assistance au titre des effets directs stratégiques 1 et 2. Exemples:
    - "Nombre de pays où la prévalence de ménages ayant une consommation alimentaire insuffisante/limite (ou acceptable) a diminué (ou augmenté) par rapport à l'année précédente".
    - "Nombre de pays où la prévalence des ménages ayant une consommation alimentaire insuffisante/limite (ou acceptable) est inférieure (ou supérieure) au seuil institutionnel" (défini dans le recueil d'indicateurs).
    - "Nombre de ménages ayant une consommation alimentaire insuffisante en fin d'année" (si représentatif statistiquement).
    - "Nombre de pays où le pourcentage de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) qui ont atteint le seuil minimal de diversité du régime alimentaire a augmenté par rapport à l'année précédente".
    - "Nombre de pays où le pourcentage d'enfants (âgés de 6 à 23 mois) qui reçoivent un apport alimentaire minimum acceptable a augmenté par rapport à l'année précédente".
    - "Nombre de femmes en âge de procréer qui ont atteint le seuil minimal de diversité du régime alimentaire et nombre d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent un apport alimentaire minimum acceptable" (si statistiquement représentatif).

21. **Performance à l'échelon des pays** – Les progrès accomplis au regard des cibles définies pour les produits et les effets directs à l'échelon des pays seront communiqués par les bureaux de pays par effet direct stratégique afin de mettre en évidence les résultats obtenus dans différents contextes, et présentés dans les rapports annuels par pays. En plus d'utiliser les indicateurs figurant dans le Cadre de résultats institutionnels, les bureaux de pays pourront élaborer des indicateurs spécifiques pour répondre aux besoins des pays, dont il ne sera toutefois pas rendu compte dans les rapports institutionnels.
22. L'information sur les progrès accomplis au regard des indicateurs transversaux fera partie intégrante tout à la fois des rapports annuels sur les résultats et des rapports que le Secrétariat établit à l'intention du Conseil d'administration au sujet de l'application des différentes politiques et des objectifs et engagements qui y sont énoncés.
23. **Ventilation des données** Des méthodes de qualité de ventilation des données sont indispensables pour que les programmes soient inclusifs, équitables et durables. Le nouveau Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 fait écho à l'engagement pris par le PAM d'utiliser des données ventilées en vue de ne laisser personne de côté et de protéger les droits de toutes et tous, en particulier des personnes qui sont les plus exclues
24. Les personnes handicapées comptent parmi les membres de la société qui sont les plus exclus, les plus invisibles et les plus marginalisés à l'échelle mondiale. La plus grande place que le PAM accorde à l'inclusion du handicap<sup>1</sup> se retrouve dans le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 à travers l'intégration d'indicateurs axés sur le handicap portant sur tous les effets directs stratégiques et à travers la ventilation des données par handicap lorsque cela est possible. Le Cadre de résultats institutionnels comprend six indicateurs relatifs à l'inclusion du handicap dans les domaines aussi bien de la gestion que des programmes, ce qui permettra de veiller à ce que le PAM analyse cette question au moment d'évaluer les résultats de ses programmes et sa performance en matière de gestion, et en rende compte.
25. Dans le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025, l'égalité femmes-hommes demeure au cœur des engagements pris par le PAM en matière de planification, de suivi et d'établissement de rapports. Plusieurs indicateurs du nouveau Cadre associés aux cinq effets directs stratégiques concernent des priorités relatives à la problématique femmes-hommes ou sont ventilés par sexe et par âge au niveau des ménages afin qu'il soit possible de suivre les progrès accomplis en matière d'égalité femmes-hommes et d'avancement des femmes. La ventilation par sexe et par âge est essentielle non seulement pour suivre ces progrès, mais aussi pour comprendre les besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons, dans toute leur diversité, auxquels le PAM vient en aide. En outre, il est primordial de comprendre l'impact de l'assistance du PAM sur ces différents groupes et de s'assurer que ceux-ci participent et contribuent activement aux programmes en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en bénéficiant des avantages de manière équitable.

---

<sup>1</sup> **Indicateur de produit "Inclusion du handicap"**: le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 comprend également un ensemble d'indicateurs relatifs à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées, dont certains ont été adoptés en 2019. Ces indicateurs sont pris en compte uniquement lors de la collecte des données relatives au suivi post-distribution et jouent un rôle important dans l'évaluation de la qualité des programmes. Il est aussi possible d'accéder à des données concernant le handicap au moyen des mécanismes communautaires de remontée de l'information, lesquels fournissent des renseignements essentiels sur les difficultés auxquelles les personnes vivant avec un handicap font face lorsqu'il s'agit d'accéder à l'assistance fournie par le PAM et ses partenaires (accès, exploitation et atteintes sexuelles).

26. Fondamentalement, la ventilation des données par sexe, par âge et par handicap permet de comprendre et de prendre en considération de manière plus approfondie les besoins, priorités, capacités et intérêts respectifs et différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons auxquels le PAM vient en aide. À cet égard, les données ventilées seront utilisées pour éclairer l'élaboration des interventions destinées à répondre aux besoins de toutes les personnes ciblées, en particulier dans les situations d'urgence humanitaire.

## Ensemble des indicateurs d'effet direct obligatoires destinés aux rapports établis au niveau des pays ou à l'échelon institutionnel

| Domaine d'activité  | Indicateurs d'effet direct obligatoires  |
|---|--|
| Sécurité alimentaire et besoins essentiels (en référence aux catégories d'activités 1.1, 1.2, 1.6 et 1.7) | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire</li> <li>➤ Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie</li> <li>➤ Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire</li> <li>➤ Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels</li> <li>➤ Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels</li> <li>➤ Score de consommation alimentaire – nutrition (indicateur non fondamental; a aussi une dimension nutritionnelle)</li> <li>➤ Pourcentage d'articles de première nécessité auxquels les bénéficiaires peuvent accéder sur les marchés ciblés où le PAM intervient <i>[NOUVEAU]</i></li> <li>➤ Pourcentage d'augmentation du pouvoir d'achat des bénéficiaires recevant des bons du PAM <i>[NOUVEAU]</i></li> </ul>  |
| Programme de prévention de la malnutrition (en référence à la catégorie d'activités 1.3)                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)</li> <li>➤ Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)</li> <li>➤ Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable (a aussi une dimension nutritionnelle)</li> <li>➤ Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer (a aussi une dimension nutritionnelle)</li> <li>➤ Pourcentage d'enfants d'âge scolaire atteignant le score minimal de diversité alimentaire <i>[NOUVEAU]</i></li> <li>➤ Pourcentage de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations <i>[NOUVEAU]</i></li> <li>➤ Nombre de programmes de protection sociale nouveaux ou adaptés dans lesquels le VIH/la tuberculose ont été pris en compte grâce à l'appui fourni par le PAM (indicateur non fondamental) <i>[NOUVEAU]</i></li> <li>➤ Nombre d'instruments législatifs, de normes ou de politiques nouveaux ou existants concernant les aliments de base enrichis qui ont été <i>approuvés</i> notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental) <i>[NOUVEAU]</i></li> <li>➤ Nombre d'instruments législatifs, de normes ou de politiques nouveaux ou existants concernant les aliments de base enrichis qui ont été <i>élaborés ou adaptés</i> notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental) <i>[NOUVEAU]</i></li> </ul> |

| Domaine d'activité   | Indicateurs d'effet direct obligatoires   |
|--|---|
| Programme de traitement de la malnutrition (en référence à la catégorie d'activités 1.4) | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)</li> <li>➤ Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée (taux de récupération, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement)</li> <li>➤ Taux d'abandon des personnes participant aux programmes de traitement antirétroviral, de traitement antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS) ou de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (indicateur non fondamental)</li> </ul>   |
| Programmes en milieu scolaire (en référence à la catégorie d'activités 1.5)              | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire</li> <li>➤ Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)</li> <li>➤ Taux de fréquentation scolaire (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, l'UNESCO et la Banque mondiale) (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Taux de scolarisation (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Taux d'obtention de diplôme/taux d'achèvement des études (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, l'UNESCO et la Banque mondiale) (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école (y compris les programmes d'alimentation scolaire) entièrement mise en œuvre par les parties prenantes nationales et le PAM (indicateur non fondamental) <i>[NOUVEAU]</i></li> <li>➤ Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les activités nationales en faveur de la santé et de la nutrition à l'école (y compris les programmes d'alimentation scolaire) notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation (indicateur non fondamental) <i>[NOUVEAU]</i></li> <li>➤ Pourcentage des enfants absents à l'école pour des problèmes de santé (indicateur non fondamental) <i>[NOUVEAU]</i></li> <li>➤ Pourcentage de jalons du plan d'exécution fondé sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) ayant été pleinement atteints (en lien avec l'exercice SABER dans son ensemble ou avec l'outil de présélection) (indicateur non fondamental) <i>[NOUVEAU]</i></li> </ul> |

| Domaine d'activité  | Indicateurs d'effet direct obligatoires   |
|---|---|
| Création d'actifs communautaires et familiaux (en référence à la catégorie d'activités 1.6)                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence</li> <li>➤ Pourcentage d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ayant contribué à l'amélioration de l'état de la végétation et des sols (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Indice d'exposition aux chocs (indicateur non fondamental) <br/> [NOUVEAU]</li> <li>➤ Proportion de personnes participant à des activités rémunératrices à la suite de formations de développement des compétences <br/> [NOUVEAU]</li> <li>➤ Score évaluant les capacités de résilience [NOUVEAU]</li> </ul>   |
| Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants (en référence à la catégorie d'activités 1.8) | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM</li> <li>➤ Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives (indicateur non fondamental; a aussi une dimension nutritionnelle)</li> <li>➤ Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM (indicateur non fondamental)</li> </ul>   |
| Mesures de protection contre les chocs climatiques (en référence à la catégorie d'activités 1.9)                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques</li> <li>➤ Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques</li> <li>➤ Score des services climatologiques (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Indice de capacité d'investissement (indicateur non fondamental)</li> </ul>   |
| Renforcement des capacités (en référence aux catégories d'activités 1.1 à 1.10)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école et les activités d'alimentation scolaire, élaborée avec l'appui du PAM</li> <li>➤ Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM</li> <li>➤ Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités</li> </ul> |

| Domaine d'activité | Indicateurs d'effet direct obligatoires   |
|--------------------|---|
|                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été améliorés ou élaborés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation</li> <li>➤ Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental)</li> <li>➤ Stratégie de transition pour les programmes ou d'autres composantes de système contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui a été <i>élaborée</i> notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental) <a href="#">[NOUVEAU]</a></li> <li>➤ Nombre de politiques et d'instruments législatifs contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été <i>élaborés ou adaptés</i> par les parties prenantes nationales notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental) <a href="#">[NOUVEAU]</a></li> <li>➤ Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont <i>bénéficié</i> de l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental) <a href="#">[NOUVEAU]</a></li> <li>➤ Nombre de conceptions de programme, de processus et de plateformes améliorés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été mis en œuvre à grande échelle par des organisations nationales à la suite de l'appui apporté par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental) <a href="#">[NOUVEAU]</a></li> <li>➤ Nombre de procédures opératoires améliorées contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été mises en œuvre à grande échelle par des parties prenantes nationales à la suite de l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (indicateur non fondamental) <a href="#">[NOUVEAU]</a></li> <li>➤ Stratégie de transition pour les programmes ou d'autres composantes de système contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été <i>mis en œuvre intégralement</i> par des parties prenantes nationales et le PAM (indicateur non fondamental) <a href="#">[NOUVEAU]</a></li> <li>➤ Nombre de personnes (bénéficiaires indirects du PAM) couverts par des systèmes ou des programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a fourni un appui technique <a href="#">[NOUVEAU]</a></li> </ul> |



| Domaine d'activité   | Indicateurs d'effet direct obligatoires   |
|--|---|
| Partenariats (en référence aux catégories d'activités 2.1 à 2.4) | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de pays bénéficiant de services et de solutions "délégués" ou "à la demande" assurés par le PAM (indicateur de haut niveau)</li> <li>➤ Proportion de pays où le gouvernement ou les partenaires bénéficient de services "délégués" assurés par le PAM sur l'ensemble des pays où l'équipe de pays des Nations Unies demande des services de ce type (indicateur de haut niveau)</li> <li>➤ Nombre de pays dans lesquels le gouvernement ou les partenaires sollicitent des solutions et des services "à la demande" assurés par le PAM et en bénéficient (indicateur de haut niveau)</li> <li>➤ Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis (indicateur de haut niveau)</li> </ul> |

## ANNEXE III

### Liens entre les catégories d'activités du PAM et les effets directs stratégiques et les ODD

| Catégories d'activités du PAM   | Effets directs stratégiques |            | Autres ODD                       |
|---|-----------------------------|------------|----------------------------------|
|   | ODD 2                       | ODD 17     |                                  |
| <b>Liées à</b>  |                             |            |                                  |
| <b>Programmes du PAM</b>  |                             |            |                                  |
| 1.1 Préparation aux situations d'urgence et action immédiate  | EDS 1                       | EDS 4      | 1, 11, 16                        |
| 1.2 Transferts de ressources non assortis de conditions   | EDS 1 et 2                  | EDS 4      | 1, 3, 4, 5, 10, 11, 13, 16       |
| 1.3 Programme de prévention de la malnutrition  | EDS 1, 2 et 3               | EDS 4      | 1, 3, 5, 10, 16                  |
| 1.4 Programme de traitement de la malnutrition  | EDS 1 et 2                  | EDS 4      | 3, 5, 16                         |
| 1.5 Programmes en milieu scolaire   | EDS 1, 2 et 3               | EDS 4      | 1, 3, 4, 5, 8, 10, 16            |
| 1.6 Création d'actifs communautaires et familiaux   | EDS 1 et 3                  | EDS 4      | 1, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 13, 15, 16 |
| 1.7 Acquisition de compétences et création de moyens d'existence au niveau des individus et des ménages | EDS 2 et 3                  | EDS 4      | 1, 4, 5, 8, 13, 15, 16           |
| 1.8 Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants                           | EDS 3                       | EDS 4      | 1, 4, 5, 8, 10, 12, 13, 15, 16   |
| 1.9 Mesures de protection contre les chocs climatiques  | EDS 1 et 3                  | EDS 4      | 1, 5, 7, 8, 10, 13, 16           |
| 1.10 Appui sectoriel en faveur de la protection sociale   |                             | EDS 4      | 1, 3, 5, 9, 10, 13, 16           |
| <b>Solutions de conseils et prestation de services du PAM</b>   |                             |            |                                  |
| 2.1 Module de la logistique   |                             | EDS 4 et 5 | 1, 3, 9, 16                      |
| 2.2 Module des télécommunications d'urgence   |                             | EDS 4 et 5 | 1, 9, 16                         |
| 2.3 Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies   |                             | EDS 4 et 5 | 3, 16                            |
| 2.4. Services à la demande  |                             | EDS 4 et 5 | 1, 3, 8, 9, 10, 11, 16           |

**Catégories de produits du PAM<sup>1</sup>**

| Catégories de produits du PAM | Indicateurs de produit génériques <sup>2</sup>  |
|-------------------------------|---|
| A. Ressources transférées     | <p>A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires/des espèces ou des transferts monétaires assortis de restrictions/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités (y compris les personnes handicapées)</p> <p>A.1* Nombre de filles et de garçons recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre de programmes en milieu scolaire (indicateur complémentaire d'autres indicateurs utilisés par l'UNICEF, le HCR et le PAM) <i>[NOUVEAU]</i></p> <p>A.1* Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des transferts assurés au titre du renforcement des capacités dans le cadre d'actions visant à les protéger contre les chocs climatiques <i>[NOUVEAU]</i></p> <p>A.2 Quantité de produits alimentaires fournis</p> <p>A.2* Quantité de produits alimentaires fournis aux individus et aux communautés dans le cadre d'actions visant à protéger les intéressés contre les chocs climatiques <i>[NOUVEAU]</i></p> <p>A.3 Montant total des espèces transférées aux personnes concernées</p> <p>A.3* Montant total des espèces transférées dans le cadre d'actions visant à protéger les personnes concernées contre les chocs climatiques <i>[NOUVEAU]</i></p> <p>A.4 Valeur totale des bons fournis aux personnes concernées, ventilée par type (bons-valeur ou bons-produits)</p> <p>A.5 Quantité d'articles non alimentaires distribués</p> <p>A.6 Nombre d'institutions recevant une assistance</p> <p>A.8 Nombre de rations fournies</p> <p>A.10 Valeur totale (<i>en dollars</i>) des transferts assurés au titre du renforcement des capacités des individus</p> <p>A.11 Nombre de ménages recevant des rations à emporter dans le cadre de programmes en milieu scolaire</p> |
| B. Aliments nutritifs fournis | <p>B.1 Quantité d'aliments enrichis fournis</p> <p>B.2 Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis</p> <p>B.3 Pourcentage de denrées de base distribuées sous forme d'aliments enrichis</p>   |

<sup>1</sup> Les catégories d'indicateurs de produit sont des regroupements d'indicateurs de produit.

<sup>2</sup> On trouvera dans la présente annexe la liste de tous les indicateurs de produit obligatoires qui seront présentés dans les rapports annuels par pays. Tous ne seront pas agrégés pour évaluer les résultats du PAM à l'échelle mondiale dans le rapport annuel sur les résultats. Les indicateurs de produit génériques ont des correspondances de type "un-à-plusieurs" avec les indicateurs de produit plus spécifiques mentionnés dans le corps du Cadre de résultats institutionnels.

| Catégories de produits du PAM   | Indicateurs de produit génériques <sup>2</sup>   |
|---|--|
| C. Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre                     | <p>C.4 Nombre de personnes participant aux initiatives de renforcement des capacités menées avec l'aide du PAM afin d'accroître les moyens dont les parties prenantes nationales disposent pour contribuer à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD</p> <p>C.5 Nombre d'initiatives de renforcement des capacités menées avec l'aide du PAM afin d'accroître les moyens dont les parties prenantes nationales disposent pour contribuer à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD</p> <p>C.6 Nombre d'outils ou de produits mis au point ou révisés pour améliorer les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD dans le cadre des activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités</p> <p>C.7 Nombre d'institutions nationales participant aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités aux niveaux national et infranational</p> <p>C.8 Valeur des actifs et des infrastructures dont la responsabilité a été transférée aux parties prenantes nationales dans le cadre de l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités</p> <p>C.9 Composantes de système de protection sociale bénéficiant d'un appui</p> <p>C.10 Nombre d'initiatives nationales des pays du Sud contribuant à l'élimination de la faim reprises et intégrées dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire</p> <p>C.24 Pourcentage de détaillants obtenant un score de bonne performance générale <a href="#">[NOUVEAU]</a></p> |
| D. Actifs créés   | <p>D.1 Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p> <p>D.2 Nombre de personnes bénéficiant de produits, de services et de technologies énergétiques</p> <p>D.3 Nombre de participants ayant suivi des activités de formation professionnelle ou d'acquisition de compétences pratiques</p> <p>D.4 Nombre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (entretenus par les communautés) suivies qui apparaissent dans le système de suivi par satellite de l'impact des actifs</p>  |
| E. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre | <p>E.4 Nombre de personnes bénéficiant d'activités de communication interpersonnelle visant à faire évoluer la société et les comportements</p> <p>E.5 Nombre de personnes bénéficiant d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui utilisent les médias</p>  |

| Catégories de produits du PAM  | Indicateurs de produit génériques <sup>2</sup>   |
|--|--|
| F. Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui   | <p>F.1 Nombre de petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui sous la forme de formations, d'intrants, d'équipements et d'infrastructures</p> <p>F.3 Nombre de regroupements de petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui</p> <p>F.4 Nombre d'agriculteurs bénéficiant des ventes réalisées par des organisations d'agriculteurs dans le cadre de programmes de repas scolaires utilisant la production locale et sur d'autres marchés structurés</p> <p>F.5 Nombre total de membres des regroupements de petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui</p> <p>F.6 Nombre d'intrants, d'équipements et d'infrastructures agricoles et après récolte fournis</p> <p>F.7 Nombre de réunions, d'ateliers, de foires et de manifestations organisés pour faciliter les liens avec les marchés</p> <p>F.8 Nombre de contrats ou d'accords commerciaux facilités</p> <p>F.9 Nombre d'autres acteurs des chaînes de valeur bénéficiant d'un appui</p>  |
| G. Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques | <p>G.1 Nombre de personnes couvertes par un produit d'assurance au moyen de mécanismes de transfert de risque appuyés par le PAM</p> <p>G.2 Valeur totale (en dollars) des primes payées dans le cadre de mécanismes de transfert de risque appuyés par le PAM</p> <p>G.3 Montant total assuré dans le cadre d'interventions de gestion des risques</p> <p>G.4 Nombre de participants aux initiatives d'inclusion financière encouragées par le PAM</p> <p>G.5 Montant des prêts accordés aux participants aux initiatives d'inclusion financière encouragées par le PAM</p> <p>G.6 Montant de l'épargne accumulée par les participants aux initiatives d'inclusion financière encouragées par le PAM</p> <p>G.7 Pourcentage d'outils mis au point ou révisés pour renforcer les capacités nationales permettant de prendre des mesures d'anticipation fondées sur les prévisions</p> <p>G.8 Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct à l'information sur les risques climatiques et météorologiques</p> <p>G.9 Nombre de personnes bénéficiant de mesures d'anticipation fondées sur les prévisions destinées à les aider à faire face aux chocs climatiques</p> <p>G.10 Nombre de personnes bénéficiant de pratiques d'adaptation aux changements climatiques et d'actifs mis en place à l'aide des activités de gestion des risques menées par le PAM</p> <p>G.11 Nombre de personnes bénéficiant d'indemnités d'assurance dans le cadre de mécanismes de transfert de risque appuyés par le PAM</p> <p>G.12 Valeur totale (en dollars) des indemnités versées dans le cadre de mécanismes de transfert de risque appuyés par le PAM</p> |

| Catégories de produits du PAM                         | Indicateurs de produit génériques <sup>2</sup>  |
|---|---|
| H. Services et plateformes partagés mis à disposition | <p>H.1 Nombre de plateformes partagées de services, de données et d'analytique mises en place, par type</p> <p>H.2 Nombre et types de modules d'action groupée mis en place qui fournissent une coordination, des plateformes d'échange d'informations et des services d'appui pour faciliter la mise en œuvre d'actions humanitaires et d'actions en faveur de la paix et du développement</p> <p>H.3 Nombre de travaux d'ingénierie considérés comme prioritaires par les acteurs nationaux, qui ont été achevés</p> <p>H.4 Volume total des cargaisons transportées</p> <p>H.7 Nombre total de passagers transportés</p> <p>H.11 Valeur totale de l'assistance technique fournie à titre de service aux gouvernements pour les aider à mettre en place des systèmes de paiement de gouvernement à personne</p> <p>H.12 Montant total des espèces transférées par le PAM aux personnes concernées, à titre de service fourni à des gouvernements et à d'autres partenaires</p> <p>H.16 Nombre d'organisations participant à des activités ou à des forums de coordination des modules d'action groupée <a href="#">[NOUVEAU]</a></p> <p>H.17 Nombre de destinations ou de lieux d'intervention desservis <a href="#">[NOUVEAU]</a></p> <p>H.19 Nombre de camions mis en service dans le cadre du programme de prestation de services du Parc de véhicules des Nations Unies pour faire face aux besoins humanitaires <a href="#">[NOUVEAU]</a></p> <p>H.20 Nombre de partenaires utilisant la plateforme Admin pour fournir des services aux bénéficiaires <a href="#">[NOUVEAU]</a></p> <p>H.21 Valeur (en dollars) des gains d'efficacité obtenus en utilisant la plateforme de réservation des Nations Unies pour les partenaires extérieurs <a href="#">[NOUVEAU]</a></p> <p>H.23 Nombre d'organisations utilisatrices du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) actives <a href="#">[NOUVEAU]</a></p> <p>H.24 Nombre d'évacuations pour des raisons médicales ou des questions de sécurité réalisées en temps voulu <a href="#">[NOUVEAU]</a></p> |
| N. Alimentation scolaire assurée                      | <p>N.1 Nombre de jours d'alimentation en pourcentage du nombre total de jours d'école</p> <p>N.2 Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins quatre groupes d'aliments</p> <p>N.3 Nombre d'enfants recevant un traitement anthelminthique avec l'appui du PAM</p> <p>N.4 Nombre d'enfants recevant des micronutriments en poudre ou sous forme de suppléments</p> <p>N.5 Nombre d'écoles dont l'infrastructure a été restaurée ou construite</p> <p>N.6 Nombre d'enfants qui bénéficient d'activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale</p> <p>N.7 Nombre d'écoles aidées au moyen du modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale</p> <p>N.8 Nombre de producteurs ou de petits exploitants agricoles approvisionnant les écoles</p>  |

| Catégories de produits du PAM | Indicateurs de produit génériques <sup>2</sup>  |
|-------------------------------|---|
|                               | N.9 Valeur des denrées destinées aux repas scolaires achetées à des petits exploitants agricoles ou à d'autres acteurs locaux <a href="#">[NOUVEAU]</a><br>N.10 Volume des denrées destinées aux repas scolaires achetées à des petits exploitants agricoles ou à d'autres acteurs locaux <a href="#">[NOUVEAU]</a> |

\* Les codes utilisés dans le système interne du PAM ont changé.

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

|          |  |
|----------|--|
| CAD-OCDE | Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques            |
| CH       | Cadre harmonisé  |
| EDS      | effet direct stratégique   |
| FAO      | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  |
| FNUAP    | Fonds des Nations Unies pour la population   |
| HCDH     | Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  |
| HCR      | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés  |
| IITA     | Initiative internationale pour la transparence de l'aide   |
| IPC      | Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire   |
| IPC      | indicateur de performance clé  |
| OCHA     | Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires                                    |
| ODD      | objectif de développement durable  |
| OIM      | Organisation internationale pour les migrations  |
| OIT      | Organisation internationale du Travail   |
| OMS      | Organisation mondiale de la Santé  |
| ONU      | Organisation des Nations Unies   |
| ONU-SWAP | Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes |
| PACE     | évaluation professionnelle et de renforcement des compétences  |
| PNUD     | Programme des Nations Unies pour le développement  |
| PSP      | plan stratégique de pays   |
| SABER    | approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation                       |
| DPO      | Département des opérations de paix   |
| UNESCO   | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture                                  |
| UNHAS    | Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies  |
| UNICEF   | Fonds des Nations Unies pour l'enfance   |